

CONCOURS  
"DIGITAL BLUE  
HACK"

# LA CONVERGENCE DE L'INNOVATION NUMÉRIQUE ET DE LA PÊCHE

P.6

GASPILLAGE  
ALIMENTAIRE EN  
ALGÉRIE  
**COMPRENDRE  
POUR AGIR**

P.4

## LE MEDIATEUR MAGHREBIN

Quotidien national d'information

Mardi 30 avril 2024 - N°: 113 - Prix:10 DA



P.12.Sport

DÉVELOPPEMENT SOCIOÉCONOMIQUE EN AFRIQUE

# Le président Tebboune passe en revue l'expérience algérienne



Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a passé en revue hier, l'expérience algérienne en matière de développement, mettant en avant son caractère équilibré alliant les exigences du développement économique et le renforcement du caractère social de l'Etat, en plaçant e citoyen au cœur des politiques de développement.

Lire en page 3

LE G3 EST NÉ À CARTHAGE  
**LE MAGHREB DE L'ACTION  
SUCCÈDE AU MAGHREB  
DES SLOGANS**

L'acte de naissance de l'initiative tripartite algéro-tunisolibyenne signe la diplomatie du pragmatisme. L'éclosion de cette nouvelle entité régionale est la démonstration que dans la politique, comme dans la vie, l'action est toujours préférable à l'inertie.



Page 2

CONSTANTINE  
**L'HÔTEL CIRTA, RÉHABILITÉ  
ET MODERNISÉ, ROUVRIRA  
SES PORTES "DANS LES  
PROCHAINS JOURS"**

P.7

GHAZA

**LE CICR NE REPRENDRAS PAS  
LE MANDAT DE L'UNRWA, DIT  
SON DIRECTEUR**

P.9

14<sup>E</sup> ÉDITION DU FESTIVAL NATIONAL DU THÉÂTRE COMIQUE

**UN RENDEZ-VOUS INCONTOURNABLE À MÉDÉA**

P.5

LE G3 EST NÉ À CARTHAGE

# Le Maghreb de l'action succède au Maghreb des slogans

**L'acte de naissance de l'initiative tripartite algéro-tunisienne libyenne signe la diplomatie du pragmatisme. L'éclosion de cette nouvelle entité régionale est la démonstration que dans la politique, comme dans la vie, l'action est toujours préférable à l'inertie.**

II L'Accord de Carthage, "UMA bis", "Trio de Tunis", les observateurs se sont confondus en appellations sur le sommet qui a réuni les trois Présidents algérien, tunisien et libyen. Les sceptiques étaient de sortie pour anticiper sur les résultats de cette trilatérale, lui prédisant le pire avenir. A savoir que le sommet ne se tiendrait pas. Reste que le 22 avril est une rencontre fondatrice d'une approche nouvelle. L'année prochaine, 2025, équivalra à exactement 30 ans depuis que la mort clinique de l'UMA (Union du Maghreb arabe) a été actée, et que l'UMA n'existe plus sur le terrain. A l'époque, le ministre marocain des Affaires étrangères, Fillali, avait annoncé le gel de l'UMA et depuis, toutes les institutions de l'UMA ont été désactivées, à l'exception du secrétariat général de cette "Union" mis sous contrôle du Makhzen. Payé et utilisé par le Makhzen, selon le besoin pour légitimer ses actions par un pseudo accord de l'UMA. Pour les amnésiques, en 1995, le MAE marocain Fillali a saisi par écrit ses homologues de l'UMA pour leur



signifier le gel de l'Union maghrébine. Et depuis, sous prétexte du problème du Sahara Occidental, l'UMA a cessé d'exister. Si un secrétaire général de l'UMA a été maintenu, ce dernier a été bien pris en charge par le Palais Royal, se transformant en un diplomate marocain auxiliaire qu'un secrétaire général d'une Union maghrébine est mort cérébrale. De ce fait, la rencontre de Carthage est arrivée pour discuter du ... cadavre. N'importe quel praticien aura la lucidité de conclure, après un coma aussi profond qu'irréversible, qu'une entité déclarée morte ne peut ressusciter après un aussi long décès cérébral. L'UMA est dans ce cas. Le plus ironique est que l'Algérie, tenue pour responsable de cet épisode, est celle qui a invité ses frères Maghré-

bins, à l'occasion du forum des chefs d'Etats des pays exportateurs de gaz organisé à Alger en mars dernier, à réfléchir à une autre voie, la Tunisie emboitant le pas en organisant le sommet de Tunis. Le Président de République, M. Abdelmadjid Tebboune, n'a jamais caché ses intentions dès qu'il s'est agi de coopération, d'échanges politiques et économiques, dans la confection de la feuille de route tripartite. Il avait précédé le sommet d'annonces telles que la création de cinq zones franches avec le Mali, la Mauritanie, le Niger, la Tunisie et la Libye précisément, même si dans le lot, certains de leurs gouvernements sont dans une attitude hostile. Une manière de baliser le terrain quand le voisinage recouvrera sa clairvoyance. D'ailleurs, au-

jourd'hui, tous les pays africains sont organisés en communauté régionale sauf l'Afrique du Nord, à cause du Maroc qui a privilégié des alliances avec l'entité sioniste et en s'invitant dans d'autres structures organiques du Machrek. Depuis 30 ans, les contributions, subventions et salaires de fonctionnaires de l'UMA sont un gouffre inutile pour les pays adhérents, perfusant une coquille vide. L'Algérie qui a pris les devants diplomatiques a, toutefois, assorti sa proposition d'une dynamique pragmatique incluant les dossiers les plus urgents, comme la sécurité des frontières communes, la lutte contre la migration irrégulière, le lancement de grands projets d'investissements communs dont énergétiques, la production de céréales ou le des-

salement de l'eau de mer et les défis climatiques. Des groupes de travail conjoints ont été installés pour accélérer cette projection avec déjà la signature d'un accord pour la résolution entre l'Algérie, la Tunisie et la Libye du dossier des eaux souterraines communes dans la région du Sahara septentrional. Un dossier qui avait été source de conflits latents entre les trois pays depuis leurs indépendances respectives. La preuve en est que prendre le taureau par les cornes est l'esprit même de la Déclaration de Carthage. Maintenant, M. Abdelmadjid Tebboune, M. Kaïs Saïed et M. Mohamed Younes Al-Manfi ont eu l'audace de refuser le statu quo morbide de l'UMA pour se lancer dans une initiative résolue qui, non seulement a le mérite d'exister en G3, mais également de sceller une union stratégique pour s'adapter aux mutations régionales et internationales. Le G3 est, de ce fait, un premier pas, un embryon pour créer cette alliance des pays d'Afrique du Nord que la Mauritanie va rejoindre un jour. Leurs aspirations communes ne peuvent laisser indifférentes, ni l'Union européenne, du fait de la géographie et des ressources des trois partenaires, ni l'Union africaine, du fait de la profondeur de ce bloc compact, et encore moins, les pays professionnels de l'ingérence, qui vont mal digérer cet acte collectif de souveraineté. L'Alliance née à Carthage a déjà le mérite d'être une alternative régionale proactive qui s'imposera, avec le temps, comme un interlocuteur crédible et responsable face aux autres entités partenaires. Que l'on veuille ou pas, le Maghreb de l'action a succédé au Maghreb des slogans.

## FÊTE DES TRAVAILLEURS

### La journée du mercredi 1<sup>er</sup> mai chômée et payée

La journée du mercredi 1<sup>er</sup> mai 2024, fête des travailleurs, sera chômée et payée pour l'ensemble des personnels des institutions et administrations publiques, des établissements et offices publics et privés, a indiqué, hier, un communiqué de la Direction générale de la Fonction publique et de la Réforme administrative. "A l'occasion de la fête du travail et conformément à la loi n 63-278 du 26 juillet 1963 modifiée et complétée fixant la liste des fêtes légales, la journée du mercredi 1<sup>er</sup> mai 2024, est chômée et payée pour l'ensemble des

personnels des institutions et administrations publiques, des établissements et offices publics et privés ainsi qu'aux personnels des entreprises publiques et privées, tous secteurs et statuts juridiques confondus, y compris les personnels payés à l'heure ou à la journée", précise le communiqué. Toutefois, "les institutions, administrations, établissements, offices et entreprises précitées, sont tenus de prendre les mesures nécessaires pour assurer la continuité des services organisés en mode de travail posté", souligne la même source.



## BMS

### Des pluies à partir de lundi soir sur plusieurs wilayas

Des pluies parfois sous forme d'averses orageuses, accompagnées localement de chutes de grêle et avec rafales de vent, affecteront à partir de lundi soir plusieurs wilayas du Nord du pays, indique un bulletin météorologique spécial (BMS) émis par l'Office national de la météorologie. De niveau de vigilance "Orange", le BMS concerne les wilayas de Boumerdes, Tizi-Ouzou, Bejaia, Bouira, Bordj Bou Arreridj et M'sila avec des quantités de pluie estimées entre 20 et 40 mm, pouvant atteindre ou dépasser localement 50 mm, et ce, de lundi à 18h00 à mardi à 18h00, précise la même source. Les pluies affecteront également les wilayas de Jijel, Skikda, Annaba, El-Tarf, Souk-Ahras, Guelma, Constantine, Mila, Sétif, Batna, Oum El-Bouaghi, Khenchela et Tébessa, où les quantités estimées seront de 20 à 40 à mm, pouvant atteindre ou dépasser localement 50 mm, mardi de 10h00 à 23h00.



## Accidents de la route en zones urbaines Un mort et 128 blessés en 24h

Une (01) personne a trouvé la mort et 128 autres ont été blessées dans 101 accidents corporels enregistrés le week-end dernier en zones urbaines, selon un bilan rendu public, hier, par les services de la Sûreté nationale. Le facteur humain demeure la principale cause de ces accidents, selon les données fournies par les services compétents de la sûreté nationale. La Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN) réitère son appel aux usagers de la voie publique à la prudence et au respect du code de la route, rappelant les numéros vert 1548 et de secours 17 mis à la disposition des citoyens 24h/24 pour tout signalement.

## Présidence de la République Le président Tebboune reçoit l'ambassadeur du Portugal à Alger

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a reçu, hier, à Alger, l'ambassadeur du Portugal, M. Luiz de Albuquerque Veloso, qui lui a rendu une visite d'adieu au terme de sa mission en Algérie, indique un communiqué de la Présidence de la République. L'audience s'est déroulée en présence du secrétaire général de la Présidence de la République, M. Abdallah Moundji.

## DÉVELOPPEMENT SOCIOÉCONOMIQUE EN AFRIQUE

# Le président Tebboune passe en revue l'expérience algérienne

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a passé en revue hier, l'expérience algérienne en matière de développement, mettant en avant son caractère équilibré alliant les exigences du développement économique et le renforcement du caractère social de l'Etat, en plaçant le citoyen au cœur des politiques de développement.

**D**ans une allocution prononcée en son nom par le Premier ministre, M. Nadir Larbaoui, lors des travaux du Sommet pour la reconstitution des ressources de l'Association internationale de développement (IDA21) pour l'Afrique, qui se tient à Nairobi (Kenya), le président de la République a passé en revue les réformes économiques profondes engagées par l'Algérie pour construire un nouveau modèle économique reposant sur la diversification de l'économie, la création de richesses et l'esprit d'initiative, notamment en matière d'investissement et dans le domaine financier.

Le président de la République a également mis en avant le caractère social de l'Etat et ses efforts pour réaliser la justice sociale et permettre aux citoyens d'accéder à des services de qualité dans tous les domaines, une approche qui a permis à l'Algérie d'être en bonne position dans la réalisation des Objectifs de développement durable en Afrique, a-t-il dit.

**Samir M.**



## OPPORTUNITÉS D'INVESTISSEMENT EN ALGÉRIE M. Arkab s'entretient à Turin avec le PDG de Baker Hughes

**L**e ministre de l'Energie et des Mines, Mohamed Arkab, s'est entretenu, à Turin (Italie), avec le PDG de Baker Hughes, Lorenzo Simonelli, sur les opportunités d'investissement en Algérie, notamment dans le domaine des hydrocarbures, a indiqué hier un communiqué du ministère. Lors de la rencontre qui a eu lieu, dimanche, en marge de la Conférence ministérielle du G7 sur le climat, l'énergie et l'environnement, les deux parties ont examiné «les moyens de renforcer la coopération et l'investissement dans le domaine des hydrocarbures en Algérie et les opportunités d'exploitation et de développement des gisements avec Sonatrach, à l'instar du projet de compression de gaz Boosting à Hassi R'mel», a précisé la même source. A cette occasion, M. Arkab a salué les efforts de Baker Hughes, qu'il a invitée à «renforcer sa présence et ses activités en Algérie» et à «investir le marché africain avec Sonatrach, notamment dans les domaines de l'ingénierie, du captage du CO2 et du développement de l'hydrogène». Spécialisée dans les technologies énergétiques, Baker Hughes compte parmi les sociétés leaders dans le secteur des services liés aux gisements pétroliers et gaziers dans le monde. A noter que la Conférence ministérielle du G7 sur le climat, l'énergie et l'environnement se tient du 28 au 30 avril à Turin.

**APS**



## IL AURA LIEU DU 1ER AU 3 MAI EN AZERBAÏDJAN Le Conseil de la nation prendra part au 6e Forum mondial sur le dialogue Interculturel

**U**ne délégation parlementaire du Conseil de la nation prendra part aux travaux du 6e Forum mondial sur le dialogue interculturel, prévu du 1er au 3 mai prochain à Bakou (Azerbaïdjan), a indiqué hier un communiqué de l'institution parlementaire.

«Chargée par le président du Conseil de la nation, M. Salah Goudjil, une délégation parlementaire de l'institution, composée de M. Ali Talbi, vice-président du Conseil de la nation et chef de la délégation, et de M.

Akhmado Khafi, sénateur, prendra part aux travaux du 6e Forum mondial sur le dialogue interculturel, prévu du 1er au 3 mai 2024 à Bakou en République d'Azerbaïdjan», précise le communiqué.

Ce forum s'inscrit dans le cadre du «Processus de Bakou», initié en 2008 par le président azerbaïdjanais, M. Ilham Aliyev, en



vue de «promouvoir le dialogue, la compréhension et l'harmonie entre les cultures».

Il s'agit d'une plateforme permettant aux Gouvernements, aux organisations internationales, aux experts et aux universitaires d'échanger sur les meilleures pratiques et les mécanismes les plus récents favorisant le dialogue interculturel et contribuant à l'instauration de la paix et de la sécurité internationales. Plusieurs thèmes sont à l'ordre

du jour de ce Forum, dont «le dialogue pour une renaissance culturelle mondiale», «l'IA : une chance ou une menace pour la culture humaine ?», «le rôle du pouvoir législatif et les meilleures pratiques en matière de protection du patrimoine culturel», «le rôle de l'éducation et la participation des jeunes à la lutte contre la discrimination et la xénophobie» et «le renforcement de la confiance par le dialogue interreligieux».

**R. N.**

## Cosob et Autorité des marchés financiers du Qatar Examen des opportunités de coopération

Le président de la Commission d'organisation et de surveillance des opérations de Bourse (Cosob), Youcef Bouzenada, a été reçu à Doha, par le président de l'Autorité des marchés financiers du Qatar, Tamy Ahmed Al-Binali, avec lequel il évoqué les opportunités de coopération bilatérale, indique lundi la Cosob dans un communiqué.

Au cours de cette rencontre, tenue dimanche, les deux parties ont abordé «les réalisations accomplies dans les deux pays dans le domaine du développement des marchés financiers, ainsi que les principales tendances et évolutions sur les marchés financiers régionaux, et les perspectives de coopération entre les deux institutions», selon la même source.

Elles ont également échangé sur «le développement des marchés financiers dans la région, tout en convenant de renforcer les moyens de coopération bilatérale entre les deux autorités, notamment, l'échange d'expériences pratiques, avec la proposition d'adopter des programmes de formation conjoints visant à renforcer les compétences et les connaissances dans le secteur financier».

Les deux parties ont discuté, en outre, de la possibilité d'organiser des conférences et des ateliers spécialisés tout en renforçant et favorisant le dialogue continu entre les deux pays.

A l'occasion, «le président de la Cosob et le président de l'Autorité des marchés financiers du Qatar ont exprimé leur satisfaction quant aux résultats de cette rencontre fructueuse», soulignant «l'importance cruciale de renforcer la coopération bilatérale entre le Qatar et l'Algérie dans le domaine financier».

Ils ont convenu que «cette collaboration contribuera non seulement au développement des marchés financiers arabes, mais renforcera également leur position sur la scène internationale».

Cette réunion intervient dans le contexte de la participation du président de la Cosob aux travaux du 18 Conseil de l'Union des autorités des marchés financiers arabes et au 3ème Congrès des marchés financiers arabes.

**R. E.**

## GASPILLAGE ALIMENTAIRE EN ALGÉRIE

# Comprendre pour agir

Une étude menée par le Centre de Recherche Économique et Appliquée pour le Développement (CREAD) a mis en lumière une réalité alarmante : le phénomène du gaspillage alimentaire prend des proportions inquiétantes en Algérie en cette année 2024.

Les résultats de cette enquête révèlent que près d'un tiers de la nourriture consommée par les Algériens, soit environ 30 %, finit à la poubelle et dans les décharges publiques. Cette statistique alarmante souligne une tendance au gaspillage qui s'inscrit dans un contexte économique et social complexe. L'étude du CREAD a également souligné un autre aspect troublant des habitudes de consommation des familles algériennes : près de la moitié de leurs dépenses, soit 50 %, sont consacrées à satisfaire des "besoins secondaires". Cette répartition des dépenses met en lumière une priorité accordée à des biens et services non essentiels, au détriment parfois des besoins fondamentaux. Houari Mbarek Ghebazi, directeur des études de l'Institut, a commenté ces chiffres avec une préoccupation palpable : « Ce ratio révèle un véritable gaspillage au plus fort de l'inflation, et malgré la politique de rationalisation des dépenses engagée par le gouvernement. Ce chiffre est effrayant et reflète l'ampleur du gaspillage dans les habitudes de consommation des citoyens. » La situation du gaspillage alimentaire en Algérie est d'autant plus préoccupante dans un contexte où de nombreuses familles font face à des difficultés économiques croissantes. L'augmentation des prix des denrées alimentaires et d'autres produits de première nécessité exerce une pression supplémentaire sur les ménages déjà fragilisés. Pour remédier à cette situation, des actions concrètes doivent être entreprises à plusieurs niveaux. Il est impératif de sensibiliser la population sur l'importance de réduire le gaspillage alimentaire et d'adopter des comportements de consommation plus responsables. De plus, des mesures politiques et économiques doivent être envisagées pour promouvoir une utilisation plus efficace des ressources alimentaires et pour garantir l'accès à une alimentation adéquate pour tous les citoyens. En somme, cette étude du CREAD met en évidence un problème majeur qui nécessite une réponse urgente et collective. Le gaspillage alimentaire en Algérie ne peut être ignoré, et des mesures doivent être prises dès maintenant pour inverser cette tendance préoccupante et garantir un avenir alimentaire plus durable pour tous.

## 7 millions de baguettes jetées chaque jour

Une révélation alarmante a été faite par le président de la Fédération Nationale des Boulangers en Algérie : chaque jour, les Algériens jettent pas moins de 7 millions de baguettes de pain. Sur les 27 millions de baguettes produites quotidiennement par



les boulangeries à travers le pays, près de 27 % ne trouvent pas preneur et finissent soit comme aliment pour les animaux, soit dans les décharges publiques. Cette révélation met en lumière un gaspillage massif de l'un des aliments de base les plus fondamentaux de la population algérienne. La baguette de pain, symbole de la nourriture quotidienne pour de nombreuses familles, est jetée en quantités impressionnantes, représentant ainsi une perte non seulement économique mais aussi sociale et environnementale. Le président de la Fédération Nationale des Boulangers a souligné que même si une partie de ces baguettes de pain non consommées est utilisée comme aliment pour les volailles et le bétail, une grande quantité finit inévitablement dans les décharges publiques. Ce gaspillage alimentaire est d'autant plus préoccupant dans un pays où de nombreux citoyens sont confrontés à des difficultés économiques croissantes. Les raisons de ce gaspillage massif sont multiples et complexes. Elles vont de la surproduction dans certaines boulangeries à la surconsommation et au manque de sensibilisation à la valeur de la nourriture chez les consommateurs. De plus, des problèmes logistiques et de distribution peuvent également contribuer à cette situation, où une grande quantité de pain frais est jetée quotidiennement. Pour remédier à cette situation, des mesures doivent être prises à plusieurs niveaux. Une sensibilisation accrue sur l'importance de réduire le gaspillage alimentaire, ainsi que des cam-

pagnes éducatives sur les méthodes de stockage et de conservation du pain peuvent aider à changer les comportements des consommateurs. De plus, une meilleure gestion de la production et de la distribution de pain au niveau des boulangeries peut contribuer à réduire les excédents inutiles. Il faut dire que le gaspillage de 7 millions de baguettes de pain chaque jour en Algérie est une réalité alarmante qui nécessite une action immédiate. En adoptant des mesures pour réduire ce gaspillage et promouvoir une consommation plus responsable, l'Algérie peut faire un pas significatif vers un avenir alimentaire plus durable et équitable pour tous ses citoyens.

## Une consommation responsable

Le gaspillage alimentaire en Algérie, en particulier celui concernant les produits subventionnés, a atteint des niveaux alarmants, ont averti de nombreux spécialistes et associations de protection des consommateurs. Cette tendance préoccupante, qui concerne notamment les produits à base de blé, met en lumière un problème majeur de gestion des ressources alimentaires dans le pays. Selon les spécialistes, le gaspillage alimentaire est devenu une pratique généralisée chez les Algériens, avec des conséquences socio-économiques et environnementales considérables. Les produits à base de blé, tels que le pain, sont particulièrement concernés, en rai-

son de leur disponibilité abondante et de leur accessibilité à un prix subventionné. Les explications avancées par les experts mettent en lumière plusieurs facteurs contribuant à cette situation alarmante. Tout d'abord, la surproduction dans le secteur agricole, combinée à une distribution inefficace, entraîne souvent des excédents de produits alimentaires, qui finissent inévitablement par être gaspillés. De plus, le manque de sensibilisation et d'éducation des consommateurs sur la valeur de la nourriture contribue à perpétuer ce gaspillage. Les produits subventionnés, étant accessibles à un prix relativement bas, sont parfois pris pour acquis, ce qui conduit à une utilisation imprudente et à un gaspillage excessif. Les produits à base de blé, en particulier, sont souvent gaspillés en grande quantité, malgré leur importance dans l'alimentation quotidienne des Algériens. Le pain, par exemple, est souvent jeté après avoir été acheté en grande quantité et consommé partiellement, contribuant ainsi au gaspillage alimentaire massif. Face à cette réalité troublante, les associations de protection des consommateurs appellent à une action urgente pour sensibiliser la population sur l'importance de réduire le gaspillage alimentaire. Des campagnes éducatives, des programmes de sensibilisation et des initiatives communautaires sont nécessaires pour changer les comportements et promouvoir une utilisation plus responsable des ressources alimentaires. De même, les spécialistes soulignent l'impor-

tance d'améliorer la gestion de la production et de la distribution alimentaire, ainsi que de mettre en place des politiques et des mesures incitatives pour encourager une consommation plus responsable et une utilisation efficace des produits subventionnés. En somme, le gaspillage alimentaire en Algérie constitue un défi majeur qui nécessite une réponse collective et coordonnée. En sensibilisant la population, en améliorant la gestion des ressources alimentaires et en encourageant une consommation plus responsable, l'Algérie peut faire un pas significatif vers la réduction du gaspillage alimentaire et la promotion d'un système alimentaire plus durable et équitable pour tous. Mais alors, quelle approche de lutte contre le gaspillage alimentaire ? Il y a une approche individuelle dans laquelle chacun de nous doit identifier les sources de son gaspillage pour les éviter. Idem, une approche sectorielle pouvant être appliquée dans le secteur hôtelier et de restauration, l'industrie agro-alimentaire, mais aussi dans les espaces commerciaux et de distribution. De même, il y a une approche communautaire et locale où les villes et les communes doivent identifier les sources potentielles de gaspillage et adopter des mesures de contrôle efficaces. Et partant, l'Etat, lui, doit suivre, en mettant en place un cadre réglementaire et incitatif contre le gaspillage alimentaire. Enfin, une approche internationale pour assurer la sécurité alimentaire.

## 14<sup>E</sup> ÉDITION DU FESTIVAL NATIONAL DU THÉÂTRE COMIQUE

# Un rendez-vous incontournable à Médéa

Le rideau se lèvera à nouveau sur la scène comique algérienne avec la 14<sup>e</sup> édition du festival national du théâtre comique, prévue du 30 juin au 5 juillet à Médéa. Cet événement emblématique, qui célèbre l'art du rire et de la satire, promet d'offrir aux spectateurs des moments de divertissement et de réflexion à travers une sélection pointue de productions théâtrales.

Les organisateurs de ce festival tant attendu ont lancé un appel vibrant à toutes les troupes théâtrales du pays, amateurs et professionnels, les invitant à se joindre à la compétition. Ouverte à toutes les troupes, coopératives et associations théâtrales algériennes, cette édition vise à célébrer la diversité et la richesse du paysage théâtral comique. Les conditions de participation sont simples mais cruciales : les troupes désireuses de prendre part à cette aventure théâtrale doivent remplir le formulaire de candidature en ligne, disponible avec l'annonce officielle. Un élément clé de cette procédure est l'inclusion d'un lien de téléchargement de la vidéo du spectacle proposé pour la compétition. Cette vidéo servira de vitrine aux talents des troupes participantes et sera examinée attentivement par le comité de sélection. Pour garantir une compétition juste et équitable, les candidatures doivent être soumises avant le 1<sup>er</sup> juin 2024. Cette date butoir permettra aux organisateurs d'examiner soigneusement chaque proposition et de préparer un programme varié et stimulant pour le plaisir des spectateurs. Au-delà de l'aspect compétitif, le Festival National du Théâtre Comique est également une occasion de rencontres, d'échanges et de découvertes pour les acteurs et les passionnés de théâtre. Les ateliers, les discussions et les séances de networking prévues lors de l'événement offriront aux participants une plateforme unique pour partager leurs expériences, élargir leurs horizons et tisser des liens durables avec leurs pairs. En tant que rendez-vous incontournable du calendrier culturel algérien, le festival national du théâtre comique incarne la vitalité et la créativité de la scène théâtrale du pays. À Médéa, du 30 juin au 5 juillet, le rire sera roi, et le public sera invité à embarquer pour un voyage mémorable plein d'humour et de satire.



### SÉRIE ÉGYPTIENNE AL-HACHACHIN (LES ASSASSINS)

## L'Iran interdit la diffusion

L'Iran a interdit la diffusion d'une série télévisée égyptienne inspirée de l'histoire d'une secte chiite musulmane du Moyen Âge, dénonçant des "distorsions" historiques, ont rapporté dimanche les médias d'État. La série retrace l'histoire de Hasan ibn al-Sabbah, originaire de Perse, qui a fondé au XI<sup>e</sup> siècle la secte d'Al-Hachachin, également connue sous le nom de "secte des assassins", des chiites is-

maéliens nizarites formant une branche très minoritaire de l'islam. La série de 30 épisodes, diffusée pour la première fois en mars pendant le mois de jeûne musulman du ramadan, a remporté un franc succès au Moyen-Orient et est devenue rapidement l'une des séries les plus regardées par les Iraniens. L'Iran a toutefois décidé d'interdire sa diffusion sur "toutes les plateformes locales", estimant qu'elle comportait de "nombreuses distorsions his-

toriques et semble avoir été produite avec une approche politique biaisée", selon l'agence Irna, qui cite Mehdi Seifi, un responsable de la télévision. Parti d'Égypte au début des années 1090, Hasan ibn al-Sabbah s'établit dans la forteresse d'Alamut, aujourd'hui un site touristique dans le nord de l'Iran, où il forme des combattants qui menèrent plusieurs assassinats politiques sanglants, notamment entre le XI<sup>e</sup> et le XII<sup>e</sup> siècle.

### 9<sup>ES</sup> JOURNÉES NATIONALES DE LA CHANSON CHAÂBIE

## Parmi les nouveautés, une voix féminine

La ville historique de Sétif s'apprête à devenir le centre névralgique de la musique chaâbie en abritant les 9<sup>es</sup> Journées nationales de la chanson chaâbie, du 30 avril au 4 mai prochain. Organisée par l'association locale El Rochd Ethakafi, cette manifestation promet un voyage envoûtant à travers les riches traditions de la chanson populaire algérienne. L'événement de cette année s'annonce

particulièrement excitant avec la participation de 19 artistes soigneusement sélectionnés par une commission spéciale. Mustapha Boutchiche, président de l'association, a souligné que la sélection des artistes amateurs a été le fruit d'un travail minutieux de la part d'un comité composé d'universitaires, d'artistes et de poètes spécialisés dans la poésie populaire. Parmi les nouveautés de cette édition, une voix féminine émergera pour la pre-

mière fois de la wilaya de Tipasa, ajoutant ainsi une dimension nouvelle et vibrante à cet événement déjà empreint de tradition et d'authenticité. Cette inclusion témoigne de l'ouverture croissante de la scène musicale chaâbie à la diversité des talents à travers tout le pays. Les Journées nationales de la chanson chaâbie sont bien plus qu'un simple festival musical : elles sont une célébration vivante de l'âme algérienne, de son histoire,

de ses joies et de ses peines. Les mélodies envoûtantes et les paroles poignantes de la chanson chaâbie capturent l'esprit du peuple, reflétant ses luttes, ses espoirs et ses rêves. En plus des performances musicales, l'événement offrira également des opportunités d'échanges et de rencontres entre les artistes, les amateurs et les passionnés de musique chaâbie. Des ateliers, des conférences et des expositions mettront en lumière l'import-

tance culturelle et sociale de cette forme d'expression artistique profondément enracinée dans la société algérienne. Ces Journées sont donc un rendez-vous à ne pas manquer pour tous les amoureux de musique et de culture. Durant cinq jours, la ville résonnera des mélodies envoûtantes de la chanson populaire, offrant aux visiteurs une expérience inoubliable et enrichissante au cœur de l'Algérie authentique.

### A LIRE, "CEDIPE AFRICAIN" DE M.C. ET ED ORTIGUES

## Pour les amateurs de la littérature engagée

Dans l'univers littéraire, certains ouvrages marquent leur époque par leur capacité à questionner les fondements mêmes de la société et à explorer les complexités de l'âme humaine. "Cedipe Africain", écrit par M.C. et Ed Ortigues, se révèle être l'un de ces livres audacieux qui défient les conventions et invitent le lecteur à plonger au cœur des mystères de l'identité et de la destinée. «Cedipe africain»

s'inspire librement du mythe grec d'œdipe, mais transpose son intrigue captivante dans le contexte africain contemporain. Les auteurs, M.C. et Ed Ortigues, tissent avec habileté une toile narrative où se mêlent traditions ancestrales, réalités politiques et sociales, et questionnements existentiels. Au cœur de l'histoire se trouve un personnage principal en quête de vérité et de rédemption, confronté à des épreuves qui le poussent à explorer les fins

fonds de son passé et de son héritage. À travers les paysages fascinants de l'Afrique et les rencontres poignantes avec une galerie de personnages aussi complexes que colorés, le lecteur est entraîné dans un voyage initiatique où se mêlent le tragique et l'espoir. Ce qui rend "Cedipe africain" si captivant, c'est sa capacité à mettre en lumière les dilemmes universels à travers le prisme spécifique de la culture africaine. Les thèmes de l'identité,

de la famille, de la corruption, et de la quête de soi résonnent avec une force particulière dans ce contexte, offrant au lecteur une réflexion profonde sur les défis auxquels est confrontée l'Afrique contemporaine. En plus de son intrigue captivante, ce livre se distingue également par la qualité de son écriture et la richesse de ses descriptions. M.C. et Ed Ortigues parviennent à capturer l'essence même de la vie africaine, offrant au lecteur une immersion

totale dans un monde à la fois familier et étranger. Au final, l'ouvrage se révèle être bien plus qu'un simple récit : c'est une œuvre d'art complexe et multicoche qui invite le lecteur à repenser ses perceptions et à explorer les profondeurs de l'âme humaine. Avec ce livre, M.C. et Ed Ortigues signent une œuvre magistrale qui mérite une place de choix dans la bibliothèque de tout amateur de littérature engagée et profonde. **R.C**

CONCOURS "DIGITAL BLUE HACK"

# La convergence de l'innovation numérique et de la pêche

*Une opportunité unique s'offre aux esprits créatifs et innovants en Algérie : un appel à candidatures a été lancé pour les meilleurs projets dans le domaine de la pêche et de l'aquaculture. Cette compétition, ouverte aux startups, aux ingénieurs, ainsi qu'aux étudiants en fin de cycle, vise à encourager l'émergence de nouvelles idées et solutions pour stimuler le secteur de la pêche et de l'aquaculture dans le pays.*

Les initiateurs de cette compétition ont annoncé dans un communiqué que l'objectif est de dynamiser l'innovation et l'entrepreneuriat dans un domaine aussi crucial que celui de la pêche et de l'aquaculture. En encourageant les projets novateurs, ils espèrent favoriser le développement durable de cette industrie vitale pour l'économie nationale et pour la sécurité alimentaire du pays. Les candidats éligibles sont invités à soumettre leurs projets avant la date limite de clôture, selon les modalités précisées dans le communiqué. Les projets peuvent couvrir un large éventail de domaines, allant de la technologie de la pêche à l'aquaculture durable, en passant par la gestion des ressources marines et la transformation des produits de la mer. L'initiative offre une plateforme d'exposition et de reconnaissance pour les idées les plus prometteuses dans le domaine. Les projets sélectionnés bénéficieront d'un accompagnement personnalisé pour les aider à concrétiser leur potentiel et à les guider vers la mise en œuvre réussie de leurs innovations. Cette compétition s'inscrit dans une dynamique plus large de promotion de l'innovation et de l'entrepreneuriat en Algérie. En encourageant les talents locaux à mettre en avant leurs idées et leurs compétences, elle contribue à renforcer l'écosystème entrepreneurial du pays et à stimuler la croissance économique à long terme. Les initiateurs de cette compétition appellent donc tous les innovateurs et les passionnés du domaine de la pêche et de l'aquaculture à saisir cette opportunité unique de faire valoir leurs idées et de contribuer au développement durable de l'Algérie. À travers l'innovation, le secteur de la pêche et de l'aquaculture peut connaître une transformation positive, créant ainsi des opportunités pour l'ensemble de la société. " Le concours "Digital



Blue Hack", organisé par le Programme Économie Bleue, pêche et aquaculture, en collaboration avec la société "IMMAR R&C", représente une opportunité sans précédent de fusionner l'innovation numérique et les défis majeurs du domaine de la "BlueTech". Initié dans le cadre du partenariat entre le ministère de la Pêche et des Productions Halieutiques (MPPH) et l'Union Européenne, ce concours incarne l'engagement envers le développement durable et l'optimisation des ressources marines en Algérie. L'objectif principal de cet appel à l'innovation est de rassembler des esprits créatifs et ingénieux pour relever les défis spécifiques rencontrés dans le domaine de la "BlueTech" en utilisant des solutions numériques, qu'elles soient logicielles ou matérielles. La "Blue-

Tech" englobe un large éventail de technologies et d'innovations visant à améliorer la productivité, la durabilité et l'efficacité des activités liées à la mer et à l'aquaculture. Les défis auxquels les participants sont appelés à répondre peuvent couvrir divers aspects de l'industrie de la pêche et de l'aquaculture, tels que la gestion des stocks de poissons, la surveillance environnementale, la sécurité des pêcheurs, ou encore l'optimisation des chaînes d'approvisionnement. En mettant l'accent sur les solutions numériques, le concours vise à exploiter le potentiel des technologies de l'information et de la communication pour transformer positivement le secteur. Les équipes participantes auront l'opportunité de présenter leurs projets novateurs devant un jury d'experts, qui évaluera la perti-

ence, l'originalité et la faisabilité de chaque proposition. Les projets sélectionnés bénéficieront d'un soutien supplémentaire pour les aider à passer de la phase conceptuelle à la mise en œuvre pratique, leur offrant ainsi la possibilité de contribuer activement à l'avancement de la "BlueTech" en Algérie. En encourageant l'innovation et la collaboration entre les acteurs du secteur public et privé, le concours "Digital Blue Hack" illustre l'importance de la coopération dans la recherche de solutions durables aux défis de la pêche et de l'aquaculture. En unissant leurs forces, les participants peuvent ouvrir la voie à un avenir où la technologie numérique et la conservation des ressources marines vont de pair, garantissant ainsi la prospérité des générations futures. Les futurs porteurs de projets

sont invités à saisir cette opportunité en s'inscrivant sur le site web dédié du programme "Économie Bleue" à l'adresse suivante : <https://www.economiebleue.dz/hackathons/>. La date limite des inscriptions est fixée au 13 mai prochain, offrant ainsi aux innovateurs un délai précieux pour finaliser leurs propositions et soumettre leurs idées novatrices. Une fois inscrits, les participants auront accès à toutes les informations nécessaires concernant les modalités de participation, les critères de sélection, ainsi que les étapes à suivre pour présenter leurs projets. Des ressources supplémentaires, telles que des guides pratiques et des exemples de projets réussis, seront également mis à leur disposition pour les aider à élaborer des propositions solides et convaincantes. **R.E**

ECONOMIE MONDIALE

## « L'Europe s'appauvrit par rapport aux Etats-Unis »

Selon les économistes Pierre-André Buigues et Elie Cohen, l'appauvrissement relatif de la zone euro par rapport aux Etats-Unis relève plus de la réalité que du mythe, expliquent-ils, dans une tribune au journal Le Monde. C'était une affaire entendue. Les Etats-Unis, qui avaient bénéficié des effets de la seconde guerre mondiale pour prendre le leadership en matière de croissance et d'innovation, voyaient ensuite leur avance grignotée par les pays européens. La tendance était incontestable et laissait entrevoir une convergence économique des pays les plus développés. Or différentes indications récentes laissent penser que la mécanique s'est enrayée et que, pire encore, un écart de croissance se creuserait à nouveau en faveur des Etats-Unis. Le consultant McKinsey, dans une note de juillet 2022, souligne qu'entre 2010 et 2020, donc sur une période de dix ans, l'Union européenne a enregistré une croissance annuelle moyenne du produit intérieur brut (PIB) par habitant de 0,8 %, soit moitié moins que celle des Etats-Unis (1,7 %). Les données de la Banque mondiale (BM)



semblent confirmer ce décrochage économique des pays de la zone euro. En 2010, le PIB par habitant mesuré en dollars courants était supérieur de 30 %

aux Etats-Unis, comparé à la zone euro. En 2022, douze ans plus tard, l'écart a plus que doublé : 87 % de plus aux Etats-Unis que dans la zone euro.

## Hausse du prix de l'or Le signe d'une crise financière émergente

La publication par le Financial Times (FT) d'un commentaire de l'un de ses principaux éditorialistes sur la flambée du prix de l'or est une indication que cette question commence à inquiéter les milieux financiers quant à ses implications pour la stabilité du système monétaire mondial, basé sur le dollar américain. L'article de Rana Foroohar publié lundi et intitulé «L'or est de retour – et il a un message pour nous», commençait ainsi : «Il est facile de se moquer des amoureux de l'or, mais leur moment est peut-être enfin venu.» Elle souligne plusieurs facteurs immédiats à l'origine de cette hausse, qui a vu le prix de l'or passer d'environ 1 800 dollars l'année dernière à près de 2 400 dollars. Il s'agit notamment d'une inflation plus élevée que prévu aux Etats-Unis, de l'anxiété liée à la géopolitique, des élections présidentielles américaines et de l'incertitude concernant la politique monétaire. «Ce n'est un secret pour personne que le consensus de Washington – qui attendait des nations émergentes qu'elles s'allignent sur les règles du libre-échange écrites par l'Occident – et la Pax Americana d'après-guerre sont révolus.» Les tensions commerciales avec la Chine s'accroissent et l'utilisation du dollar comme arme après le déclenchement de la guerre en Ukraine – où les Etats-Unis et les puissances européennes ont gelé les actifs financiers de la banque centrale russe – avaient «accélééré les démarches dans de nombreux pays, notamment en Chine, pour vendre des bons du Trésor et acheter de l'or pour se protéger contre la puissance financière américaine ».

**CONSTANTINE**

# L'hôtel Cirta, réhabilité et modernisé, rouvrira ses portes "dans les prochains jours"

Le ministre du Tourisme et de l'Artisanat, Mokhtar Didouche, a assuré, à Constantine, que l'hôtel public Cirta, objet de travaux de réhabilitation et de modernisation, "rouvrira ses portes dans les prochains jours".

Les travaux de réhabilitation de cet établissement de prestige, situé au cœur de Constantine, ont été menés conformément aux normes internationales et en sont aujourd'hui aux "ultimes retouches", atteignant un "taux d'avancement de 98 %", a ajouté M. Didouche sur le site d'un projet d'investissement touristique privé, dans la commune d'Ain Abid, dans le cadre d'une visite de travail et d'inspection dans la wilaya. Il a également insisté, dans ce contexte, sur la nécessité de préserver cet hôtel appartenant au secteur public, constituant une partie intégrante du patrimoine architectural de la ville, et qui reste un édifice de style symbolisant l'identité de la cité du Vieux rocher.

Il a aussi insisté sur "la nécessité d'y employer, ainsi que dans toutes les structures hôtelières du pays, les compétences locales représentées par les diplômés de l'Ecole supérieure d'hôtellerie et de restauration". Une fois en service, l'hôtel Cirta, construit en 1912, avait été fermé au début de 2014 pour la conduite de travaux de réhabilitation, de rénovation et de modernisation. Employant 60 travailleurs, l'établissement dispose d'une capacité d'accueil de 120 lits, et de plusieurs installations telles qu'une piscine ouverte, un parking souterrain et une salle d'exposition avec restaurant conçus à la suite de la transformation d'une ancienne salle de cinéma contiguë à l'hôtel. Le ministre a souligné, à cette occasion, que la wilaya de



Constantine, qu'il a qualifiée de "touristique par excellence", sera renforcée de plusieurs autres structures hôtelières réalisées dans le cadre d'investissements privés, et qui viendront renforcer le parc hôtelier. S'agissant du tourisme intérieur, M. Didouche a souligné que la "priorité sera accordée à la clientèle algérienne, sans pour autant négliger les visiteurs étrangers", notant, à cet égard, que son département ministériel "s'attelle à la préparation de la saison estivale 2024, dans le cadre de la stratégie de l'Etat visant à développer le secteur à travers des projets d'investissement en cours d'exécution dans plusieurs wilayas du pays, et à offrir des opportunités d'accès au

foncier économique pour des investissements, au titre de la loi visant à développer le tourisme en augmentant le nombre d'établissements d'hébergement et en améliorant les services". Le ministre a ajouté que la commission nationale intersectorielle de préparation et de suivi de la saison estivale 2024, présidée par le ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'aménagement du territoire, "travaille également à la préparation de la saison des vacances d'été pour la réussite de laquelle le ministère du Tourisme a pris toutes les mesures nécessaires". Au cours de l'inspection des travaux de réalisation d'un centre de l'artisanat de 2.439 m<sup>2</sup>, dans le quartier de Bab El Kantara

(Constantine-ville), le ministre a fait l'éloge de cette réalisation qui permettra aux artisans de la wilaya de disposer d'une "vitrine mettant en avant l'identité culturelle et l'authenticité du patrimoine constantinois, et à même de revitaliser le tourisme dans la ville des ponts, grâce à la production, l'exposition et la commercialisation de différents produits artisanaux". M. Didouche a également appelé, à l'occasion d'une présentation du projet de "village de l'art et de l'artisanat", dans la circonscription administrative d'Ali Mendjeli, à la "nécessité d'entamer la réalisation de ce projet". Au cours de sa visite, le ministre a par ailleurs présidé l'ouverture du 6ème Salon international du tou-

risme et des voyages, "Cirta Siahia 2024", à la maison de la culture Malek-Haddad. Une manifestation qui réunit quelque 45 opérateurs (agences de voyages, hôteliers) et qui se poursuivra jusqu'au 30 avril. Il a également inspecté le projet de réhabilitation du parc de loisirs et d'attractions de Djebel Ouahch, qui devrait entrer en service en deux phases, la première étant prévue pour la fin de l'année en cours. Le ministre, qui était accompagné du wali de Constantine, Abdelkhalek Sayouda, et des autorités locales, civiles et militaires locales, a également visité plusieurs autres structures à caractère touristique et récréatif inscrites dans le cadre de l'investissement privé.

**TIARET**

## Lancement prochain du projet de réaménagement du centre équestre Emir Abdelkader

Le ministre de la Jeunesse et des sports, Abderrahmane Hammad, a annoncé, à Tiaret, le lancement prochain du projet de réaménagement du centre équestre Emir Abdelkader de la ville de Tiaret, étant une destination très précisée pour les amateurs de ce sport. Lors d'une rencontre avec les présidents des trois associations activant au niveau de ce centre, au titre de sa visite dans la wilaya, M. Hammad a souligné que « les travaux de réaménagement de cette structure débiteront bientôt ce qui permettra d'assurer les conditions adéquates aux cavaliers en particulier et aux visiteurs en général, affirmant que le ministère soutiendra financièrement la spécialité de l'endurance équestre pour la développer ». Le centre équestre de Tiaret a connu, ces deux dernières années, l'adhésion d'un nombre important d'amateurs de ce sport, comptant actuellement un total de près de 500 cavaliers, toutes catégories et spécialités confondues. Les cavaliers du centre ont réalisé de bons résultats lors de leur participation au championnat du monde d'Italie en 2019. Lors de sa visite au projet de réhabilitation de la maison de jeunes au complexe sportif « Ahen Ziat », d'une



capacité de 50 lits, dont les travaux ont coûté 19,7 millions Da et seront finalisés d'ici la fin du mois de mai prochain, M. Hammad a ordonné la transformation du siège de la Ligue de football de la wilaya, en cours de réalisation, en pavillon administratif du complexe. Au complexe Gaïd Ahmed, le ministre a présidé la cérémonie de remise des décisions d'attribution de locaux à sept ligues activant dans la wilaya, qui occupaient auparavant des espaces dans cette

structure ainsi que dans la piscine olympique du 8 mai, ce qui permettra d'exploiter les installations récupérées pour différentes disciplines sportives. Le ministre poursuivra, lundi, sa visite pour la deuxième journée, pour inspecter les projets de réalisation d'une piscine semi-olympique à Rahouia et de réhabilitation de la salle omnisports de Frenda et du complexe sportif de la commune de Hamadia dans la wilaya déléguée de Ksar Chellala.

**Mascara**

## La wilaya de Mascara bénéficie d'un complexe de wakfs de l'Emir Abdelkader

Le ministre des Affaires religieuses et des Wakfs, Youcef Belmehdi, a annoncé, à Mascara, que cette wilaya a bénéficié d'un complexe wakf de l'Emir Abdelkader.

Le ministre a précisé dans l'allocution qu'il a prononcée à la clôture des travaux de la première rencontre nationale ayant pour thème « l'Emir Abdelkader El Djazairi, l'érudit et le savant » que la wilaya de Mascara a bénéficié d'un complexe wakf baptisé du nom du fondateur de l'Etat algérien moderne, signalant que « les autorités locales ont réservé une superficie de 10.000 mètres carrés, implantée dans la commune de Aouf pour la concrétisation de cette infrastructure ». M. Belmehdi a ajouté que le futur complexe « constituera un établissement civilisationnel et sera destiné aux investissements dans la région », soulignant dans cet ordre d'idées que les procédures administratives pour sa concrétisation « seront lancées prochainement, en coordination avec le directeur local des Affaires religieuses et des Wakfs ». Par ailleurs, le ministre a fait savoir que la wilaya de Mascara a réservé 25 logements de fonction au profit des Imams de Mascara et de Mohammadia, affirmant que « cette initiative intervient en application des instructions du Président de la République relatives à la prise en charges des Imams des mosquées ».

## GHAZA

# Le CICR ne reprendra pas le mandat de l'UNRWA, dit son directeur

**Le Comité international de la Croix-Rouge (CICR) « ne remplacera pas » l'agence de l'ONU pour les réfugiés palestiniens (UNRWA) à Gaza, a affirmé hier le directeur du CICR, Pierre Krahenbühl.**

« Nous avons des mandats totalement différents », a souligné M. Krahenbühl dans une interview au quotidien suisse Le Temps, en réaction à certains élus suisses qui avaient évoqué cette possibilité. L'UNRWA a reçu son mandat « de l'Assemblée générale de l'ONU, le CICR des Conventions de Genève. Le CICR ne reprendra donc pas le mandat de l'UNRWA. On a déjà suffisamment à faire sans chercher à se substituer à d'autres organisations », a souligné le nouveau directeur, qui a lui-même dirigé l'agence onusienne entre 2014 et 2019. La semaine passée, le rapport final du groupe d'examen indépendant dirigé par l'ancienne ministre française des Affaires étrangères, Catherine Colonna, a indiqué que l'UNRWA reste une « planche de salut humanitaire » et est « irremplaçable ». Selon le rapport final du groupe d'examen, les allégations de l'entité sioniste contre l'UNRWA ont déclenché la suspension du financement d'un montant d'environ 450 millions de dollars. Ces allégations ont « rapidement entravé la capacité de l'UNRWA à poursuivre son travail ». L'UNRWA a vu d'importants bailleurs de fonds, dont les Etats-Unis, annuler ou suspendre leurs fonds. Toutefois, les autorités d'occupation sionistes « n'ont pour l'instant fourni aucune preuve après avoir affirmé il y a trois mois qu'un nombre important d'employés de l'agence étaient membres d'organisations terroristes », souligne le rapport final du groupe d'examen. Celui-ci soutient également que l'UNRWA dispose d'outils complets pour garantir qu'elle reste impartiale dans son travail et fournit régulièrement à l'entité sioniste des listes d'employés.

**Le bilan passe à 34 488 morts et 77 643 blessés**

Le ministère de la Santé de Gaza a an-



noncé, hier, que le bilan de la guerre israélienne dans la bande de Gaza s'est alourdi à 34 488 morts et 77 643 blessés, depuis le 7 octobre 2023. Selon un rapport statistique quotidien sur les victimes de la guerre israélienne en cours dans la Bande de Gaza, l'occupation israélienne a commis, au 20<sup>ème</sup> jour de la guerre, 5 massacres contre des familles dans la Bande de Gaza, faisant 34 morts et 68 blessés au cours des dernières 24

heures. Le ministère a également fait état de "plusieurs victimes toujours ensevelies sous les décombres et jonchant les routes, les ambulances et les équipes de la protection civile n'ayant pas parvenu à les atteindre". Outre les victimes, dont la plupart étaient des enfants et des femmes, la guerre israélienne a causé des destructions massives et provoqué une famine qui a coûté la vie à des enfants et à des personnes âgées, selon les

données palestiniennes et onusiennes. Depuis des semaines, les avertissements régionaux et internationaux se multiplient sur les répercussions d'une éventuelle invasion de Rafah, à la lumière de la présence d'environ 1,4 million de personnes déplacées dans la ville, poussées là-bas par l'armée israélienne prétendant qu'elle était sûre, avant d'y lancer des raids qui ont fait des morts et des blessés.

## ONU/CONSEIL DE SÉCURITÉ

## Séance privée sur la situation au Soudan

Le Conseil de sécurité de l'ONU se réunira lundi en séance privée pour discuter de la situation sécuritaire et humanitaire au Soudan, sur fond d'une grave escalade de la violence dans plusieurs régions du pays, en particulier dans la ville d'El-Fasher, capitale de l'Etat du Darfour-Nord. Le sous-secrétaire général pour l'Afrique au département des affaires politiques et de la consolidation de la paix et au département des opérations de paix (DPPA-DPO), Martha Ama Akyaa Pobee, et la sous-secrétaire générale pour les affaires humanitaires, Joyce Msuya, devraient faire un exposé. Le Soudan devrait participer en vertu de l'article 37 du règlement intérieur provisoire du Conseil. La réunion de ce lundi a pour toile de fond une grave esca-

lade de la violence dans plusieurs régions du Soudan, en particulier dans la ville d'El-Fasher, capitale de l'Etat du Darfour-Nord. Un an après le début du conflit qui a éclaté le 15 avril 2023 entre les Forces armées soudanaises (SAF) et les Forces de soutien rapide (RSF), un groupe paramilitaire, les combats continuent d'avoir des conséquences dévastatrices pour les civils. Ces derniers jours, plusieurs responsables de l'ONU ont tiré la sonnette d'alarme quant à l'éventualité d'une reprise des combats à grande échelle à El-Fasher et aux conséquences humanitaires qui en résulteraient. Lors de la réunion d'hier, le sous-secrétaire général pour les affaires humanitaires devrait faire le point sur la situation humanitaire dans la région à la lumière de l'évolution de la situation en

matière de sécurité. Le 19 avril, les membres du Conseil se sont réunis pour discuter de la situation au Soudan, à la demande du Royaume-Uni. Dans ses remarques, Mme Msuya a déclaré que le 13 avril, après des semaines de tensions croissantes et de frappes aériennes, des milices affiliées à RSF ont attaqué et brûlé des villages à l'ouest d'El-Fasher. Depuis lors, a-t-elle ajouté, des affrontements continuent d'être signalés dans les parties est et nord de la ville. Elle a également noté que la poursuite de la violence représente un danger extrême et immédiat pour les 800.000 civils résidant dans la ville et risque de déclencher d'autres violences dans d'autres parties du Darfour, où plus de neuf millions de personnes ont un besoin urgent d'aide humanitaire.

## Somalie

## Six morts après l'explosion d'une bombe près de Mogadiscio

Au moins six personnes ont été tuées en Somalie dans l'explosion d'une bombe posée en bord de route près de la capitale Mogadiscio, ont fait savoir, hier, des responsables de la sécurité, cités par des médias.

« L'explosion qui a fait sauter un véhicule transportant des employés des télécommunications, a eu lieu dans le quartier de Garasbaley, à la périphérie de la capitale Mogadiscio », a déclaré aux médias Abdirahman Abdi, un responsable de la sécurité. Hormud Telecom, le plus grand opérateur de télécommunications du pays de la Corne de l'Afrique, a déclaré, de son côté, dans un communiqué, que « ses employés avaient été tués alors qu'ils se rendaient à leur bureau de Garasbaley ». La Somalie est en proie à l'insécurité depuis des années. Le groupe terroriste al-Shabab mène des opérations terroristes, depuis 2007, contre le gouvernement somalien et la mission de transition de l'Union africaine en Somalie (ATMIS), une mission multidimensionnelle agréée par l'Union africaine et mandatée par le Conseil de sécurité des Nations unies.

## KENYA

## La réouverture des écoles retardées en raison des inondations

Le Kenya a annoncé le report de la réouverture des écoles d'une semaine en raison des fortes pluies dues au phénomène climatique El Niño qui ont causé des inondations dévastatrices dans ce pays d'Afrique de l'Est où 76 personnes ont perdu la vie depuis mars. La réouverture des écoles était initialement prévue pour lundi, après les vacances, mais les précipitations torrentielles de la mousson ont affecté de nombreux établissements sco-

lares, ce qui a conduit le ministère de l'Education à retarder la reprise des cours. « Les effets dévastateurs des pluies dans certaines écoles sont si graves qu'il serait imprudent de risquer la vie des élèves et du personnel avant que des mesures ne soient mises en place pour assurer une sécurité adéquate », a indiqué le ministre de l'Education, Ezekiel Machogu. Le ministère a décidé de « reporter la réouverture de toutes les écoles primaires et secondaires d'une semaine, jusqu'au lundi 6 mai 2024 »,

a-t-il ajouté dans un communiqué. Des crues soudaines ont submergé des routes et des quartiers, entraînant le déplacement de plus de 130.000 personnes, dont une grande partie dans la capitale Nairobi, selon les chiffres du gouvernement publiés samedi. Soixante-quatre écoles publiques de Nairobi, soit près d'un tiers du nombre total d'écoles, ont été « fortement affectées » par les inondations, a déclaré vendredi le numéro 2 du ministère de l'Education, Belio Kipsang.

## Espagne

## Le Premier ministre Pedro Sánchez décide de rester au pouvoir

Le Premier ministre espagnol Pedro Sánchez a annoncé hier qu'il avait décidé de rester à la tête du gouvernement malgré la « campagne de discrédit » dont il accuse l'opposition de droite et dont la dernière illustration a été, selon lui, l'ouverture d'une enquête judiciaire contre son épouse. « J'ai décidé de continuer » à la tête du gouvernement, a dit le leader socialiste de 52 ans, au pouvoir depuis 2018, qui s'était muré dans le silence depuis l'annonce mercredi de l'ouverture de cette enquête contre sa femme pour « corruption » et « trafic d'influence ».





## INONDATIONS À DUBAÏ

# Des orages trop violents pour être causés par l'ensemencement des nuages

*Vous avez forcément entendu parler des inondations monstre à Dubaï, avec le sujet de l'ensemencement des nuages qui s'est imposé, pour savoir s'il avait joué un rôle, s'il était même responsable de ces intempéries puisque les Emirats arabes unis le pratiquent. La réponse est non, aujourd'hui, mais c'est l'occasion de vous en parler, même de vous expliquer exactement de quoi il s'agit.*

L'ensemencement des nuages, on le fait dans une cinquantaine d'Etats dans le monde, ça se pratique de manière routinière depuis les années 1950. Le procédé a été découvert par les États-Unis en 1946 et on le fait depuis un peu partout dans le monde, soit pour augmenter les chutes de pluie, soit pour diminuer les chutes de grêle. En France on elle fait surtout pour lutter contre la grêle. Le tout sous la houlette de l'ANELFA, association nationale d'étude et de lutte contre les fléaux atmosphériques, qui distribue à ses adhérents des générateurs qui ressemblent à des cheminées d'1m de haut, et quand il y a une alerte orage, ou grêle, tout le monde est contacté 4h avant pour mettre les machines en route, et voici comment ça marche : L'idée, c'est de rajouter des composés chimiques dans les nuages qui imitent la structure de la glace dans le nuage. Ça va faire comme de nouveaux noyaux de grêlons. L'eau va alors se répartir sur un nombre plus grand de grêlons et donc ça va permettre de faire tomber plus de pluie et moins de grêle. C'est une forme de manipulation de la météo, de toute évidence le but de cette pratique est de contrôler la météo. Il y a quelques années, je me suis retrouvé à monter les marches étroites d'un avion Learjet sur la piste étouffante d'un aéroport désert près de la frontière entre l'Afrique du Sud et le Mozambique. L'humidité était palpable et l'air épais. Le radar météorologique indiquait un nuage d'orage qui se développait rapidement. Notre mission consistait à traverser la partie la plus active de l'orage, à la mesurer, à la traverser à nouveau tout en déversant un bac de glace sèche, puis à virer de bord et à la traverser une seconde fois pour une dernière mesure. L'intérieur de l'avion ressemblait à un mixeur tant les turbulences étaient fortes. Des milliers de mètres plus bas, un avion plus petit se faufilait dans les courants descendants de la tempête pour mesurer la quantité de pluie qui tombait. Ce n'est pas quelque chose que l'on fait tous les jours, mais les bosses gigantesques causés par la grêle sur les ailes du Learjet témoignaient de ses missions passées. Hormis pour me remémorer le plaisir de voler au cœur d'un orage à bord d'un Learjet, je n'ai pas beaucoup repensé à ce projet. Jusqu'à ce que j'entende parler de l'orage exceptionnel qui s'est abattu récemment sur Dubaï. Le projet auquel je participais, portait le joli nom de RAIN – pour rain augmentation in Nelspruit – était une expérience d'ensemencement des nuages menée depuis plusieurs années. L'ensemencement des nuages consiste à ajouter de minuscules particules à un nuage afin de donner à l'humidité quelque chose à quoi se lier pour former des gouttelettes. Progressivement, ces gouttelettes fusionnent et deviennent suffisamment lourdes pour tomber sous forme de pluie. En théorie, les nuages « ensemencés » produiront



davantage de gouttelettes susceptibles de tomber sous forme de pluie. Aucun vol n'a pu prouver l'efficacité de l'ensemencement. C'est impossible. Il n'existe pas de nuage parfaitement identique auquel comparer le résultat de l'ensemencement d'un nuage précédent. Il est donc nécessaire d'effectuer un grand nombre de missions et de mesurer sans ensemencer sur la moitié d'entre elles. De quoi créer un ensemble de données pour l'expérience elle-même (nuages ensemencés) et son contrôle (nuages non ensemencés). L'analyse statistique des résultats de RAIN a été pour le moins rigoureuse. Après plusieurs années d'essais, les taux de précipitations de certaines tempêtes ont été modifiés, bien qu'il n'ait jamais été possible de prouver qu'un seul orage avait bien été modifié.

### La tempête parfaite

Tôt dans la matinée du 16 avril, notre groupe de discussion qui regroupe d'anciens camarades de classe dispersés dans le monde depuis 40 ans a commencé à faire état de pluies sans précédent. Ces informations provenaient de Brendan, basé au Bahreïn, et de Ant, à Dubaï. Ant est pilote et partait de Dubaï ce matin-là. Il nous a envoyé des photos de son vol au-dessus du désert saturé. Certaines parties de la péninsule arabique ont reçu 18 mois de précipitations en 24 heures ce jour-là. L'aéroport ressemblait plutôt à un port. En tant que météorologue du groupe de discussion, j'ai regardé les données satellites et celles des modèles de prévision. Et ce que j'ai vu, c'étaient les ingrédients d'une tempête parfaite. Ce qui maintient normalement les anciens déserts, tels que ceux de la péninsule arabique, aussi secs, c'est la descente persistante et intense de

l'air – tout le contraire de ce qui est nécessaire à la pluie. L'air descendant est très sec, car il provient de la partie supérieure et froide de l'atmosphère. Il est comprimé et réchauffé lors de sa descente, et arrive près de la surface comme dans un sèche-cheveux. Sous cette couche d'air, en particulier dans les déserts proches des océans chauds, l'évaporation est abondante, mais cette humidité est maintenue captive par l'air descendant qui arrive du dessus. Autrement dit, c'est un chaudron dont le couvercle est bien en place. Le 16 avril, le couvercle de la marmite a été soulevé par un courant-jet de haute altitude inhabituellement éloigné du Sud. En fait, deux courants-jets, le jet subtropical et le jet polaire, ont uni leurs forces et interrompu la circulation de l'air importé plus frais. L'air descendant – et le couvercle du chaudron au passage – avaient disparu. Pendant ce temps, un flux d'air chargé d'humidité arrivait en accéléré du nord de l'océan Indien tropical et convergeait vers le désert. Les températures du point de rosée au-dessus des Emirats arabes unis étaient alors similaires à celles que l'on trouve normalement dans les forêts tropicales du bassin du Congo. Dans ces conditions, les orages se développent très rapidement et, dans ce cas, un type particulier d'orage, un système convectif de méso-échelle, s'est formé et s'est maintenu pendant de nombreuses heures. Les données satellitaires infrarouges ont montré qu'il avait une taille comparable à celle de la France.

### L'ensemencement des nuages n'est pas en cause

La puissance, l'intensité et la mise en place d'une telle tempête sont difficiles à comprendre. Ce qui m'a surpris, ce-

pendant, ce n'est pas la majesté de la nature, mais l'émergence d'analyses qui attribuaient les fortes pluies à l'ensemencement des nuages. Un journal britannique à grand tirage a même insinué que l'Université de Reading, un vivier d'expertise météorologique, était responsable de ces intempéries. Il s'avère que les Emirats arabes unis mènent depuis plusieurs années un projet d'ensemencement des nuages, baptisé en anglais « UAE Research Program for Rain Enhancement Science ». Leur approche consiste à tirer des fusées contenant des sels hygroscopiques (qui attirent l'eau) à partir d'avions dans les nuages cumuliformes (en forme de cumulus) chauds. L'idée, similaire au projet RAIN sur lequel j'ai travaillé, est de favoriser la croissance des gouttelettes de nuages et donc les précipitations. Les grosses gouttelettes tombent plus facilement. L'ensemencement aurait-il donc pu créer un énorme système de tempête de la taille de la France ? Soyons clairs, ce serait comme une brise qui arrêterait un train interurbain lancé à pleine vitesse. Surtout, aucun vol d'ensemencement n'était prévu ce jour-là. Les nuages épais et de grande taille qui se sont formés le 16 avril n'étaient pas la cible de l'expérience. Ce qui est intéressant toutefois, c'est que les humains ont encore du mal à accepter le fait que 2 400 milliards de tonnes de carbone (le total de nos émissions depuis l'ère préindustrielle) puissent avoir une incidence sur le climat. Et qu'en même temps, ils puissent accepter si facilement l'idée que quelques tirs de sels hygroscopiques puissent faire tomber en un jour l'équivalent de 18 mois de pluie.

**Richard Washington, Professor of Climate Science, University of Oxford**

## Coupe de la CAF

**RS Berkane continue dans sa provocation, l'USMA se retire**

Le match que devait jouer l'USM Alger face au RS Berkane (Maroc), dimanche soir pour le compte de la demi-finale retour de la Coupe de la Confédération africaine de football (CAF) n'a pas eu lieu, le club algérien ayant refusé de jouer devant un adversaire qui continue d'arborer sur son maillot une carte du Maroc incluant les territoires du Sahara occidental occupé.



**D**éjà lors de la réunion technique d'avant match qui s'est tenue samedi, les dirigeants de l'USMA ont catégoriquement contesté les maillots de la formation marocaine, les considérant comme une provocation et une violation flagrante des textes et règlements de la Confédération africaine de football (CAF) et de la Fédération internationale (Fifa). La position du RS Berkane qui insiste à jouer la manche retour avec son maillot contesté par l'USMA, a conduit à l'annulation de la demi-finale retour prévue ce dimanche soir, en attendant la sentence finale qui sera rendue par le tribunal arbitral sportif (TAS).

Suite à la décision de la CAF de déclarer le RS Berkane vainqueur à l'aller par forfait 3-0 et de maintenir le match retour,

l'USM Alger a décidé de saisir le Tribunal arbitral sportif (TAS), se basant dans sa requête sur les règlements de la CAF et ceux de la Fifa qui interdisent formellement l'usage des messages politiques ou religieux dans les rencontres de football. Dans cette affaire, les Usmistes sont plus que jamais persuadés qu'ils ont été victimes d'une décision injuste et injustifiable de l'instance africaine qui a carrément bafoué les règlements de l'instance internationale (Fifa).

De son côté, la Fédération algérienne de football (FAF) a décidé de soutenir à fond l'USMA en déposant jeudi dernier un dossier au niveau du TAS de Lausanne, dans l'objectif d'annuler la décision de la CAF de considérer le club algérien perdant (3-0) lors du match aller.

Les règlements de la Fifa sont pourtant clairs à ce sujet : la loi 4 du football relative à l'équipement des joueurs, stipule que "l'équipement ne doit présenter aucun slo-

gan, inscription ou image à caractère politique, religieux ou personnel. Les joueurs ne sont pas autorisés à exhiber de slogans, messages ou images à caractère politique, religieux, personnel ou publicitaire sur leurs sous-vêtements autres que le logo du fabricant. En cas d'infraction, le joueur et/ou l'équipe sera sanctionné par l'organisateur de la compétition, par la fédération nationale ou par la Fédération internationale (Fifa)".

Selon l'article 50 de la Charte olympique (alinéa 2), "aucune sorte de démonstration ou de propagande politique, religieuse ou raciale n'est autorisée dans un lieu, site ou autre emplacement olympique".

Le club de Soustara, soutenu par tous les clubs algériens dans sa bataille juste avec la CAF, est décidé à aller très loin dans cette affaire pour faire valoir ses droits et montrer à l'opinion sportive que la politique ne doit pas se mêler au football.

## Ligue 1 (24e journée)

**Précieux succès du MCO face au CRB**

Le MC Oran a réalisé une belle opération dans la course au maintien, en battant le CR Belouizdad 1-0, dimanche soir au stade Ahmed-Zabana d'Oran, en clôture de la 24e journée du championnat de Ligue 1.

Les Oranais ont attendu la fin de match pour inscrire l'unique but de la partie sur un penalty transformé par Boussalem (84e). A l'issue de ce résultat, le MCO atteint la barre de 22 points, et revient à une longueur de premier non-relégable l'ES Ben Aknoun (14e, 23 pts), battue samedi à domicile par la JS Kabylie (3-2). Le MCO aura une belle occasion de quitter la zone de relégation, puisqu'il aura l'avantage de jouer à domicile lors des deux prochaines journées face à l'ES Sétif et l'ES Ben Aknoun.

Dans les autres principaux résultats de cette 24e journée, le MC Alger a conforté sa position de leader en s'imposant samedi soir face au Paradou AC (1-0), alors que la JS Saoura a réalisé l'un des plus gros scores de la saison en laminant la lanterne rouge l'US Souf (6-0).

Enfin, le match CS Constantine-USM Alger a été reporté à une date ultérieure en raison de l'engagement du club algérois en Coupe de la Confédération africaine (CAF).

**Classement des buteurs de la Ligue 1 Naïdji rejoint Belaïli et Dib en tête**

L'attaquant du MC Alger, Zakaria Naïdji, auteur de l'unique but lors de la victoire décrochée samedi soir face au Paradou AC (1-0) au stade olympique du 5-Juillet, a rejoint son coéquipier Youcef Belaïli et l'attaquant du CS Constantine, Brahim Dib en tête du classement des buteurs de la Ligue 1 avec 11 buts chacun, à l'occasion de la 24e journée.



Naïdji a surgi en seconde période (79e) pour crucifier le portier adverse et offrir un précieux succès au « Doyen », qui conforte du coup sa place de leader avec 56 points, avec 13 longueurs d'avance sur son dauphin le CS Constantine.

Le joueur formé au Paradou AC renoue ainsi avec les filets, plus d'un mois après son doublé inscrit à la maison face à l'ASO Chlef (6-3), disputé le 14 mars dernier au 5-Juillet.

Le trio de tête est talonné par l'attaquant camerounais du CR Belouizdad Leonel Wamba qui compte 9 réalisations, suivi par l'attaquant du MCA, Sofiane Bayazid (8 buts).

Pas moins de six joueurs se partagent la 6e position avec 7 buts chacun: Agbagnou (ASO Chlef), Demane (NC Magra), Djilani (US Souf), Lahmeri (ES Sétif), Merzougui (MC Alger), et Titraoui (Paradou AC).

Pour rappel, le titre du meilleur buteur de la Ligue 1 la saison dernière (2022-2023) avait été partagé par Mohamed Souibaâh (ASO Chlef) et l'ancien joueur du RC Arbaâ, Mohamed Toumi avec 13 buts chacun.

Top 5 des meilleurs buteurs de la Ligue 1 :

- 1- Youcef Belaïli (MCA) 11 buts
- Brahim Dib (CSC) 11 buts
- Zakaria Naïdji (MCA) 11 buts
- 4- Leonel Wamba (CRB) 9 buts
- 5- Sofiane Bayazid (MCA) 8 buts.

## Simba SC

**Benchikha et ses deux assistants démissionnent**

24 heures seulement après avoir remporté son premier titre avec Simba SC, à savoir la Coupe de Tanzanie, l'entraîneur algérien Abdelhak Benchikha a démissionné de la barre technique du club tanzanien, a annoncé ce dernier dans un communiqué publié sur ses réseaux sociaux.

Benchikha et ses deux assistants en l'occurrence Farid Zemiti et Kamel Boudjenane ont décidé de mettre un terme à leur expérience avec Simba SC pour des raisons personnelles, après une expérience qui a duré cinq mois seulement.

Par ailleurs, la direction du Simba SC a tenu à remercier les trois techniciens algériens pour le travail effectué durant ce court passage.

**La Saint-Gilloise revient peut encore rêver du titre****Amoura passeur Anvers, la Saint-Gilloise revient**

L'Union Saint-Gilloise vient d'enchaîner deux victoires de suite au moment où Amoura est de nouveau décisif, le club peut encore rêver du titre de champion de Belgique.

Aligné comme d'habitude dans une attaque à deux avec Nilsson, l'Algérien aura quatre occasions dont deux tirs cadrés et contribuera à consolider la large victoire des siens face à Anvers.

Menés 1-0, les bruxellois vont égaliser puis prendre l'avantage avant la mi-temps par Nilsson notamment avant d'accrocher leur avantage ensuite. C'est grâce à un doublé de Puertas, l'autre révélation de la saison que la RUSG va s'imposer 4-1. Sur le quatrième Amoura dans l'axe glisse le ballon au Suisse pour marquer. Il s'agit de la troisième passe décisive pour Amoura en championnat. La Saint-Gilloise revient ainsi à quatre points d'Anderlecht et Bruges, tout en comptant un match de moins.



## 7e au classement de Ligue 1

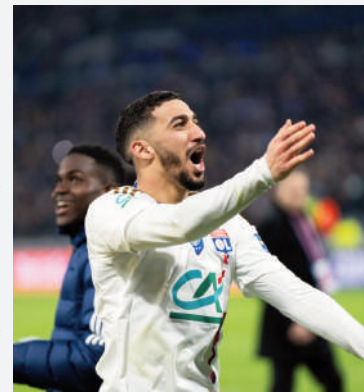
**Benrahma buteur et passeur face à Monaco**

Dans un joli match entre Lyon et Monaco, Saïd Benrahma a été titularisé et a réussi à délivrer une passe décisive avant de marquer un but pour la victoire de son équipe 3-2.

Les monégasques ont ouvert le score dès la première minute par l'attaquant Benyedder mais l'OL est revenu dans ce match à la 22e minute par le capitaine Alexandre Lacazette sur une passe décisive de Saïd Benrahma.

Ce dernier a réussi à donner l'avantage pour son équipe quelques minutes après sur un centre de Lacazette, Benrahma au point de penalty, contrôle le ballon, dribble le défenseur et tire dans les filets du portier de Monaco (24e).

En deuxième période Monaco a réussi à revenir dans ce match en inscrivant le but égalisateur à l'heure du jeu par Benyedder mais à la 83e minute, l'OL a repris l'avantage en inscrivant un troisième et dernier but dans ce match et remporte trois points précieux pour sa course pour une compétition européenne la saison prochaine. Avec cette victoire Lyon reste 7e au classement, à quelques points d'une place européenne.



# Une nouvelle méthode pour localiser les déchets en mer

*Prédire la dérive et la dispersion des polluants marins comme les hydrocarbures et les plastiques, ainsi que des organismes vivants comme le phytoplancton ou les larves de poissons, est essentiel pour la gestion durable des zones côtières dans un contexte de préservation des écosystèmes marins.*

**E**n 2015, il a été estimé qu'entre 4,8 et 12,7 millions de tonnes de déchets terrestres finissent leur course dans les océans chaque année, chiffres voués à augmenter. À grande échelle, les phénomènes de transport et d'accumulation des déchets marins flottants sont plus ou moins connus, comme l'accumulation de déchets dans le 7<sup>e</sup> continent dans le nord de l'océan pacifique, par exemple. Cependant, à des échelles plus fines, inférieures à 10 kilomètres, la présence de nombreux tourbillons, zones de convergence, où les courants marins se rejoignent, et de divergence, où les courants marins se séparent, à la surface des océans complique la compréhension de la dérive des matières flottantes. Le sud-est du golfe de Gascogne, comme beaucoup d'autres zones côtières dans le monde, est confronté à plusieurs problèmes environnementaux. Il s'agit notamment de la pollution à proximité de zones urbaines et industrielles telles que Bilbao et Saint-Sébastien, de la prolifération d'algues toxiques, de la perte de biodiversité et de la prolifération d'espèces invasives. De plus, la région a été identifiée comme une zone d'accumulation de déchets marins par des modèles océaniques régionaux.

## Localiser les zones d'accumulation des déchets

Dans le cadre de ma thèse et d'un projet national espagnol nommé LAMARCA, j'essaie de comprendre et localiser les zones d'accumulation des déchets marins flottants dans le sud-est du golfe de Gascogne. Dans le golfe de Gascogne, et dans les mers semi-fermées en général (corps d'eau partiellement entouré par des terres, mais qui est connecté à l'océan comme la Méditerranée ou la mer Baltique), des structures de convergence des courants accumulent des déchets marins sont fréquemment observées, même à l'œil nu. Une étude menée par Irene Ruiz, chercheuse à l'AZTI a mis en évidence le fait que ces structures présentent généralement une longueur d'environ 1 kilomètre et accumulent en moyenne 78 kilogrammes de déchets marins flottants. Les activités liées à la pêche, au transport maritime et à l'aquaculture sont responsables de 35 % des déchets analysés lors de cette étude, et le plastique se révèle être la matière prédominante. Les 65 % restant proviennent de sources terrestres. Pour comprendre et localiser les zones d'ac-



cumulation des déchets marins flottants, je m'appuie sur des diagnostics estimés à partir des mesures de vitesse des courants de surface par radars océanographiques. Ces diagnostics me permettent de localiser et de suivre l'évolution des structures convergentes de la circulation océanique côtière. Une structure convergente dans un écoulement est une zone où les courants marins se rejoignent, entraînant un rapprochement des volumes d'eau et des matières qu'ils transportent. L'objectif de mon étude est de comprendre comment ces structures régissent la répartition spatiale et temporelle des matières transportées par les courants.

## Des radars pour suivre les courants

La technologie radar est utilisée dans de nombreux contextes tels que la météorologie, le transport aérien, routier ou maritime. Le mot RADAR signifie « Radio Detection and Ranging » (anglais pour détection et mesure de la distance par ondes radio). Cette technologie utilise des ondes électromagnétiques pour détecter et suivre la distance et la vitesse de différents objets. De nombreuses stations radar installées sur nos

côtes permettent les observations des courants en continu avec une portée pouvant atteindre 200 kilomètres. Les radars mesurent la vitesse et la direction des courants océaniques en détectant le décalage Doppler (décalage de fréquence) des ondes radio réfléchies par les vagues de la surface de la mer. Basées sur les mesures radiales, des cartes de courants de surface sont générées avec une résolution temporelle de 1h et une résolution spatiale de 2,5 km, ce qui signifie que le système est capable de capturer les structures océaniques de 2,5 km et plus. J'utilise ces cartes pour calculer les exposants de Lyapunov, grandeur mathématique employée pour estimer la convergence des courants marins à la surface de l'océan. Les cartes des exposants de Lyapunov indiquent les régions de l'océan où les trajectoires des particules flottantes ont tendance à converger rapidement ou lentement en fonction du temps. Ceci est crucial pour comprendre la dérive des matières flottantes comme les débris plastiques ou les organismes planctoniques. Le calcul des exposants de Lyapunov permet de réduire la résolution spatiale par rapport aux cartes de courants de surface à partir desquels ils sont calculés et d'atteindre, dans notre cas, une résolution de 400

mètres. Les valeurs élevées des exposants de Lyapunov (représentées en jaune ci-dessus) identifient les zones où la convergence des courants de surface détectée par les radars est significative. Ces lignes de valeurs élevées représentent les véritables barrières de transport que les matières en dérive ont du mal à franchir. En milieu côtier, ces valeurs élevées sont généralement organisées en filaments parallèles à la côte. Les résultats de ma recherche s'alignent avec la théorie et révèlent la présence de lignes caractérisées par des valeurs maximales des exposants de Lyapunov, parallèles entre elles et parallèles aux côtes françaises et espagnoles. Ces structures de convergence persistent dans le temps et ont tendance à se déplacer dans la direction dominante des courants marins, soit vers le nord-est pendant la période couverte par l'étude. En outre, le panache de l'Adour, une rivière majeure dans la région étudiée, se distingue par une convergence significative, se trouvant délimité par des filaments présentant des valeurs élevées des exposants de Lyapunov. Durant le mois d'avril 2022, une campagne océanographique a été menée dans le sud-est du golfe de Gascogne. Cette campagne a consisté au déploiement de

bouées dérivantes sur lesquelles était attachée une ancre flottante positionnée à 1 mètre de profondeur, permettant ainsi aux bouées de suivre les courants de surface sans être affectées par le vent. Les structures de convergence des courants mises en évidence par les cartes d'exposants de Lyapunov coïncident avec une zone où plusieurs bouées. Initialement espacées de 18 kilomètres, elles ont convergé pour se retrouver à seulement 1 kilomètre les unes des autres à la fin de la campagne. Ces résultats représentent une avancée significative dans les techniques de détection des structures de convergence à partir de la vitesse des courants de surface télédétektés et ont des applications directes pour l'étude du transport et de l'agrégation des déchets marins, entre autres. Cette connaissance est essentielle en océanographie physique, car les déchets marins servent de traceurs pour comprendre la circulation océanique. Inversement, notre compréhension des courants océaniques joue un rôle important dans la détermination des trajectoires des déchets marins flottants. Cela facilite la lutte contre la pollution, ce qui est particulièrement important dans une société tributaire des côtes.

## FONTE DE LA BANQUISE ANTARCTIQUE

### Les poussins des manchots empereurs décimés

**L**a disparition de plus en plus précoce de la glace pendant l'été austral provoque la mort de très nombreux oisillons, rapporte une étude britannique publiée le 25 avril. Leur plumage juvénile ne leur permet pas de survivre dans les eaux très froides. Certaines colonies ont perdu la quasi-totalité de leurs poussins. La fonte de plus en plus prononcée de la banquise antar-

ctique décime les poussins des manchots empereurs. C'est la conclusion implacable d'une étude publiée jeudi dans la revue Antarctic Science qui sonne une nouvelle fois l'alerte. Fruit d'un travail inédit de six années, réalisé par le cartographe Peter T. Fretwell et son équipe de la British Antarctic Survey, cette recherche établit un lien direct entre le recul de la glace de mer antarctique et la mort de

la quasi-totalité des jeunes manchots empereurs des colonies concernées. En effet, si les manchots adultes disposent d'un plumage imperméable leur permettant d'évoluer dans des eaux approchant zéro degré, ce n'est pas le cas de leurs poussins. Avant l'âge de six ou sept mois, ils n'entrent normalement pas en contact avec l'eau. Leur duvet est insuffisant pour supporter de telles températures. Mais

l'absence de glace ne leur permet pas de se maintenir à la surface et les condamne à une mort certaine. Une publication des mêmes auteurs avait déjà documenté ce phénomène massif en août 2023. Au cours de l'année précédente, 19 colonies sur les 66 existantes sur le continent avaient été affectées – une colonie pouvant compter jusqu'à plusieurs milliers d'individus.

PRENOM MASCULIN		ADMIRATEUR		INAUGURERAI		DEFAIT LA CORDE		CACHEE DANS SA TANIERE
DECOLAGE		LES MOINS BIEN		ETUDIER ENCORE				
						PUIS		
						MAL A LA GORGE		
TELLE UNE EAU DE TABLE								
SALVE								
			ARRIVER					
			FEUTRE SOUS LA SEMELLE					
PURIFIE	ESSUYER							
	FERME HERMETIQUEMENT							
							OS DU PIED	
COIFFURE MILITAIRE		MULTIPLE DE DIX						
		BOULE OU MICHE						
				BRAMA				IL EST PRESSE POUR TRAIRE
				CHIFFRE D'AFFAIRES ABREGÉ				
ENVOYA						REVEREND PERE		
GENDRE DU PROPHETE						NON COUVERT		
			DE CETTE FAÇON					
ENTRE L'EST ET LE NORD				APPRISES				

	A	B	C	D	E	F	G	H
1								
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								
11								
12								

**HORIZONTALEMENT**

- Ballon dirigeable.
- Grosse ânerie.
- Au large de La Rochelle. Réserve de glaçons.
- Radio de Monaco. Bien fixé.
- Communauté à vingt-huit. Épouses de maharajahs.
- Déraper. As une existence certaine.
- Poète français (Paul).
- Article féminin. Allez, dehors !.
- Coupée au montage.
- Elle se tamponnent à la foire. Cours d'eau.
- Fin de verbe. Plants repiqués.
- Il vaut dix à la belote. Astre de la nuit.

**VERTICALEMENT**

- Longue marque en surface. Chef dans le milieu.
- À l'intérieur. Bonne et même plus.
- Il finit à la charcuterie. Malodorant.
- Champ de vaches. Appela bruyamment sa biche. À l'aide !.
- État-major. Manège forain ou ronde de voitures.
- Beyrouth est sa capitale. Difficile à résoudre. Mis en mouvement.
- On peut y voir Florence. Oiseau jaune et chanteur.
- Pauvresse.

- AEDE
- AUSSI
- BACLE
- CAPACITE
- CHAR
- CLOSEAU
- CURACAO
- DEPOT
- EPICEA
- ETIQUE
- FAUNE
- FIANCEE
- GEINDRE
- IPECA
- JUIN
- LYCEE
- MECHOU
- NEVEU
- OCRER
- OKAPI
- PULSION
- REPOS
- SCIE
- TAIGA
- TATOU
- TELEFILM
- TORTILLARD
- URAETE
- UREMIE
- USINIER
- VOLTE
- ZONE

E L C A B B E C U O M E I C S E  
 A E E C Y L D R A L L I T R O T  
 A G I A T A E C I P E A C E P I  
 D E P O T M A F U U A L E U E Q  
 X I A J I R E L E E O C R E R U  
 C N K E U L S V I S N H I E O E  
 H D O C E I E T E A R U C T T N  
 A R E T O N N A I S S U A E E O  
 R E I N I S U F V O L T E F M Z



## 7 bénéfices d'une séance de sport de 30 minutes

**D**ès la première demi-heure, l'activité physique nous fait du bien : du cœur aux artères jusqu'au système immunitaire, le sport agit aussi sur le moral ou, plus étonnant, sur la peau. Voici 7 récompenses à vos efforts... et quelques encouragements pour aller plus loin.

### La peau

Etonnant, mais le sport est un bon antirides, à raison de 30 minutes, 5 jours sur 7, ou au moins trois heures par semaine. Une étude canadienne menée en 2014 a révélé que les sportifs de plus de 40 ans avaient une peau 10 à 20 ans plus « jeune » que les sédentaires. La raison : les protéines nommées myokines, sécrétées par les muscles lors de l'exercice physique, ralentiraient le processus de vieillissement de la peau.

### Le moral

C'est bon pour le moral, oui, mais à condition de tenir au moins 30 min dans la zone d'endurance, c'est-à-dire à 60-75 % de la FCmax (fréquence cardiaque maximale). Un effort qui va produire jusqu'à 5 fois plus d'endorphines, des substances procurant une sensation de bien-être qu'au repos. Les effets de cette « vague de bonheur » seront plus ou moins rapides mais, en général, ils surviennent 30 et 40 min après le début de l'exercice.

### Le cœur

Oui, à condition d'effectuer une activité physique avec une intensité qui va



stimuler l'appareil cardio-vasculaire, soit entre 60-75 % de la FCmax, comme l'aquagym, la marche rapide (5,5 km/h) ou la natation. A la clé : un muscle cardiaque en forme qui assure au mieux sa mission de pompage. En effet, durant l'effort, le cœur augmente le débit sanguin et la puissance de sa contraction pour apporter oxygène et nutriments aux muscles sollicités. Au bout de 6 à 8 semaines, à raison de 30 min, 5 fois par semaine,

sa taille augmente et ses contractions sont plus puissantes. Résultat : le cœur gagne en endurance. Mieux, la fréquence cardiaque de repos diminue tout en assurant le même apport d'oxygène dans l'organisme.

### La pression artérielle

A ces 30 min d'activité modérée quotidienne, ajoutez deux à trois séances hebdomadaires plus intenses, durant deux mois, pour diminuer la pression artérielle (la maintenir en des-

sous de 14/9). De quoi réduire une hypertension légère et donc le risque d'accidents vasculaires cérébraux et de décès d'origine cardio-vasculaire. L'effort physique augmentant le rythme cardiaque, les artères, pour suivre le rythme, se dilatent et le sang circule mieux. Des vaisseaux plus gros pour un même débit, voilà qui réduit la pression. Et l'effet est durable 48 à 72 heures après chaque séance.

### Le cholestérol

« En se contractant, les muscles absorbent une partie du sucre présent dans le sang, ce qui a pour conséquence d'abaisser la glycémie », explique le cardiologue et médecin du sport Philippe Sosner. « Conséquence : l'organisme doit utiliser les triglycérides (dont la présence est liée au mauvais cholestérol) en circulation dans le sang, ce qui réduit leur taux. »

### La graisse

Soyons clairs : impossible de perdre sa bedaine en effectuant 30 min d'abdos car l'exercice ne fait pas maigrir localement. Pour cela, trois mois d'entraînement avec des séances d'intensité modérée ponctuées d'exercices brefs et intenses (des sprints sur 1 à 2 minutes, par exemple) sont plus efficaces que quatre mois de séances modérées. Mieux, avec 20 % de masse musculaire en plus, le métabolisme de base augmente de 5 %, soit 80 à 100 calories dépensées en plus chaque jour.

### Le système immunitaire

Trente minutes, c'est bien, mais 45 min, c'est mieux. De fait, une étude a montré qu'une activité physique modérée, 5 fois par semaine durant trois mois, augmentait jusqu'à 6 fois la production de leucocytes tueurs, prévenant ainsi les infections virales. Mais, paradoxalement, faire du sport plusieurs heures par jour comme les sportifs de haut niveau met à mal le système immunitaire durant 3 à 72 heures.

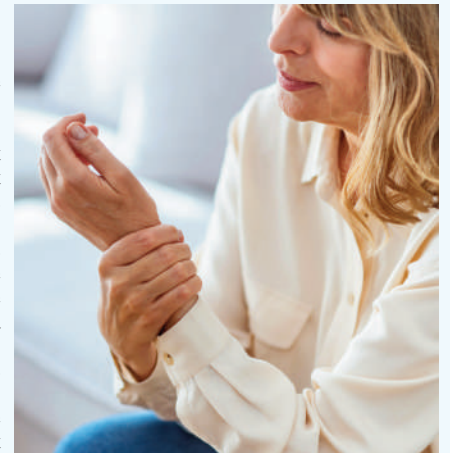
## La méthode 10-2-20 promet de vous faire perdre 5 kilos en deux mois Faut-il y croire ?

Marcher pendant 20 minutes, chaque jour, serait-il la recette miracle pour perdre du poids ? Les fans de fitness vantent en tout cas cette méthode pour mincir, sur le réseau social TikTok. A l'approche de l'été, de nombreuses personnes veulent préparer leur "summer body". Et si la méthode 10-2-20 était la solution ? Les adeptes de fitness en sont convaincus et vantent ses mérites sur TikTok. Mode d'emploi. Pour pratiquer cette méthode, il est nécessaire d'avoir accès à un tapis de course, à domicile ou en salle de sport. Une fois installé sur la machine, il faut la régler à la vitesse de 3,2 kilomètres par heure (2 miles), avec une inclinaison de 10 %. Et c'est parti pour 20 minutes d'exercice, à renouveler quatre fois par semaine. Selon Nicole Rauch Winter, préparatrice physique interrogée par le Daily Mail, combiner cette méthode avec le fait de "soulever quelques poids et de consommer des aliments sains peut vous aider à perdre quatre à cinq kilos de graisses en six à huit semaines". En effet, si l'exercice ne semble pas si intense, il faut en réalité être en bonne forme physique pour le maintenir sur la durée. En optant pour ce type de marche rapide, cela permet à son organisme de s'entraîner sur le plan cardio, mais également de développer son endurance musculaire. La marche régulière permet d'entretenir son corps, en diminuant ses risques de maladies cardiovasculaires, de diabète ou d'hypertension artérielle. En y ajoutant quelques changements alimentaires, cela permet en plus de se délester de quelques kilos, assez rapidement. Si ce type d'exercice est facile à mettre en place et à suivre, il peut être dangereux pour les articulations ou le dos, notamment en raison de l'inclinaison du tapis de course. Selon Jenny Francis-Townson, entraîneur fitness consultée par le Daily Mail également, "si vous n'êtes pas habitué à la marche ou à la course répétitive, vous pourriez également ressentir des douleurs aux genoux, aux chevilles ou aux mollets en raison de leur utilisation excessive et de la nature répétitive de cette forme d'exercice". Elle recommande donc de limiter cet exercice à deux fois par semaine seulement, en alternant avec de la marche en extérieur, par exemple.



## L'arthrose Comment la prendre en charge ?

Houlala ça coince au niveau de mes articulations... Je ne suis plus aussi souple qu'avant ! » Qui, passé un certain âge, n'a jamais pensé (ou entendu dire dans son entourage) ce genre de phrase ? Difficultés à marcher, à lever les bras, à se redresser... À mesure que le temps passe, notre mécanique corporelle n'est plus si bien huilée, et plier nos articulations se complique. Si l'on peut parfois accuser de nos maux les faux mouvements engendrés par nos activités, notre manque d'exercice, ou même la météo, une autre suspecte nous vient aussi souvent en tête : l'arthrose. L'arthrose fait partie des maladies musculosquelettiques, ce qui signifie qu'elle touche le système qui donne à notre corps sa stature et lui permet de se mouvoir. Celui-ci est constitué par les muscles, les os et les articulations, les points de contact entre ces derniers. Ce sont elles qui assurent la mobilité de notre squelette. Et ce sont également elles qui sont la cible de l'arthrose, comme nous l'enseigne l'étymologie de ce mot, du grec « arthrosis », « articulation ». L'arthrose s'attaque arthrose du genou) est la plus fréquente, vient ensuite la coxarthrose (ou arthrose de la hanche). Il existe également l'arthrose des doigts et la rhizarthrose (ou arthrose touchant directement à une ou plusieurs articulations qu'elles soient portantes (autrement dit, qui supportent le poids du corps : genoux, hanches, chevilles, colonne vertébrale...) ou non. La gonarthrose (ou la base du pouce), celle de la colonne vertébrale, et plus rarement celle de l'épaule, du coude ou de la cheville. Les mécanismes à l'origine de cette maladie chronique ne sont pas encore complètement identifiés, mais on sait que certains facteurs comme le vieillissement et le surpoids peuvent favoriser son apparition. L'arthrose qualifiée d'arthrose primitive si elle se développe spontanément. Elle est dite secondaire si elle se manifeste à la suite du traumatisme d'une articulation ou d'une autre maladie articulaire, comme l'arthrite (inflammation articulaire résultant d'un dysfonctionnement du système immunitaire) ou la goutte (rhumatisme causé par des dépôts de microscopiques cristaux d'acide urique dans les articulations). S'il existe très peu de travaux scientifiques décrivant des origines génétiques, on sait en revanche que certaines activités exposent davantage à l'arthrose. C'est par exemple le cas du sport de haut niveau ou des professions impliquant le port de lourdes charges ou l'exécution de gestes répétés.



### Directeur de publication

Mesbah Hafid

### Directeur Administratif

Chabane Nassim

### Rédacteur en Chef

Keddouh Mohand Seghir

### Directeur technique

Hamadi Lyes

### Adresse Email:

lilialamsarldihia@gmail.com

### Adresse:

N°72 oued tarfa 1<sup>er</sup>  
étage lot N°20 draria Alger

### Nombre de tirage :

2000

### PUBLICITÉ

« Pour votre Publicité s'adresser à: l'Entreprise Nationale de communication, d'Edition et de Publicité »

Agence ANEP 01, Avenue Pasteur - Alger.  
Téléphone: 020.05.20.91 / 020.05.10.42  
Fax : 020.05.11.48 / 020.05.13.45  
020.05.13.77

Email : agence.regie@anep.com.dz  
programmation.regie@anep.com.dz  
agence.oran@anep.com.dz  
agence.annaba@anep.com.dz  
agence.ouargla@anep.com.dz  
agence.constantine@anep.com.dz

### Impression Simpral

Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration adressés ou remis à la rédaction ne seront pas rendus et ne feront l'objet d'aucune réclamation.

Reproduction interdite de tous les articles sauf accord de la rédaction.



Alger	16°	12°
Oran	19°	15°
Annaba	18°	12°

## HORAIRES DE PRIÈRES À ALGER

Fajr	04:19
Sunrise	05:55
Dhuhr	12:45
Asr	16:32
Maghrib	19:38
Isha	21:06



## SÉCURITÉ ÉNERGÉTIQUE RÉGIONALE ET INTERNATIONALE

# Attaf met en exergue depuis Riyadh les efforts et l'apport de l'Algérie

**Le ministre des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, Ahmed Attaf a mis en avant depuis Riyadh (Arabie Saoudite), les efforts et l'apport de l'Algérie en matière de sécurité énergétique sur les plans régional et international, soulignant le souci de l'Algérie de s'ériger en partenaire énergétique fiable dans sa région.**

Nous œuvrons à ce que l'Algérie s'érige en partenaire fiable dans sa région, où elle dispose d'un large réseau de partenaires», a précisé M. Attaf lors d'une séance-débat sur «les dynamiques géopolitiques et la transition énergétique», tenue dans le cadre du Forum économique mondial (Forum de Davos). Le ministre a, également, rappelé les résultats impor-

tants ayant couronné les travaux du Sommet d'Alger des pays exportateurs de gaz (GECF), tenu en mars dernier, lequel a attesté que «le gaz est un principal axe d'une transition énergétique équitable pour tous».

Relevant le changement des facteurs géopolitiques qui contrôlent les marchés énergétiques depuis deux ans, le mi-

nistre a affirmé que «l'établissement par l'Algérie d'un vaste réseau de partenaires dans le domaine de l'énergie ne s'est pas fait au détriment de ses engagements en matière de réduction de l'impact environnemental».

Concernant la transition énergétique dans le monde, le ministre des Affaires étrangères a souligné la nécessité pour le processus de transition énergétique, de se conformer aux normes de justice et d'équité en premier lieu, notamment vis-à-vis des pays émergents.

M. Attaf a également évoqué les transformations que connaît le secteur énergétique en Afrique, notamment avec l'émergence de nouveaux acteurs, mettant en avant à cet égard, l'importance des découvertes pétrolières et gazières majeures, enregistrées récemment au Niger, au Sénégal et en Mauritanie, susceptibles d'impulser «le développement dans ces pays». Cette nouvelle donne économique (découvertes) se veut un moyen «pour contribuer, de manière directe ou indirecte, à la lutte contre le terrorisme, le crime international et l'émigration clandestine au Sahel», a ajouté le ministre.

Le programme de ce Forum intitulé: «Coopération internationale, Croissance et Energie pour le développement», porte sur l'examen des différentes questions et évolutions économiques mondiales dans l'objectif de promouvoir une coopération internationale multipartite pour élaborer des solutions communes face aux différents défis sécuritaires, de développement et environnementaux.



## DÉVELOPPEMENT DES RÉGIONS FRONTALIÈRES ALGÉRO-TUNISIENNES

### Nécessaire concrétisation des accords de jumelage

La nécessité de mettre sur terrain les accords de jumelage, mécanisme d'enclenchement du développement des régions frontalières, a été soulignée par les participants à la 22 édition du symposium international «développement des régions frontalières algéro-tunisiennes, par l'activation des accords de jumelage», tenue, à El-Oued.

Dans son allocution d'ouverture de cette rencontre, le Dr. Derradji Mekki, doyen de la faculté de droits et sciences humaines à l'université «Chahid Hamma Lakhdar» d'El-Oued, a affirmé que «le développement des régions frontalières

algéro-tunisiennes est résolument imposé par les mutations régionales et internationales conjoncturelles», soutenant que «la logique des alliances et blocs dans le glossaire politique est considérée comme une alternative stratégique à une position positive au sein de cette carte internationale».

Selon l'intervenant, la tenue de cette rencontre scientifique à dimension internationale s'imbrique au titre des objectifs de l'institution universitaire de «s'aligner à la feuille de route tracée par les pouvoirs publics tendant à tisser des relations de coopération et de partenariat avec les pays maghrébains voisins, la Tunisie et la Libye

notamment».

Pour sa part, le secrétaire général du Conseil consultatif de l'Union du Maghreb arabe (UMA), M. Said Mokadem, a, dans sa communication intitulée «Promotion et développement des régions frontalières Algéro-tunisiennes, modèle», souligné que «la dimension historique et le destin commun dans le contexte des alliances et blocs internationaux, recommande de pencher sur l'établissement de rapports de coopération et de partenariat entre les trois pays, Tunisie, Libye et Algérie, susceptibles de promouvoir la dynamique économique commune, notamment au volet de la création des zones de

libre échange des marchandises, de compétences et d'expériences dans les domaines de l'agriculture, l'industrie et la culture».

Se félicitant des projets de coopération et de partenariat entre les deux pays, Tunisie et Algérie, le représentant de la délégation tunisienne, le Dr. Nadji Bekkouche, expert en droit constitutionnel et président du centre des études fiscales, a affirmé que «ces rencontres scientifiques spécialisées sont appelées à faire un socle et élan au développement effectif bilatéral entre les deux pays frères à la faveur de la promotion du développement local et des échanges commerciaux».

Co-initiée par les facultés, de droit et sciences politiques, et sciences sociales et humaines, en coordination de laboratoires universitaires, cette rencontre de deux jours a été mise à profit par les participants, experts, juristes et économistes, pour soulever une série de questions allant dans le sens de la dynamisation et la concrétisation clauses prévues aux accords et projets de jumelage entre les deux pays, afférents à divers domaines, dont les échanges commerciaux des marchandises, des équipements et matériels, de l'agriculture, de l'industrie, de la culture, de l'enseignement supérieur.

## ACCOMPAGNEMENT DES JEUNES PORTEURS DE PROJETS ET DE STARTUPS

### La radio algérienne organise plusieurs forums

L'entreprise nationale de la Radio algérienne (ENRS) a organisé plusieurs activités et forums pour l'accompagnement des jeunes et étudiants porteurs de projets et des startups, a souligné à Oran le Directeur général de cette entreprise d'information publique, Mohamed Baghali. Intervenant lors d'un forum national sur le rôle de la Radio algérienne dans l'accompagnement des jeunes pour accéder au monde de l'entrepreneuriat, organisé par la Radio régionale d'Oran, sous le patronage du ministre de la Communication, Mohamed Laagab, M. Baghali a souligné que l'ENRS a organisé plusieurs conférences et forums au titre de sa démarche d'accompagnement des jeunes et des étudiants porteurs de projets et des startups, dont les colloques organisés, dernièrement à Bouira, celui aujourd'hui à Oran et d'autres, qui seront tenus dans une wilaya de l'Est du pays ultérieurement.

Le même responsable a indiqué, lors de cette rencontre organisée en coordination avec la délégation régionale du «Conseil du renouveau économique algérien» (CREA), le «laboratoire de recherche sur l'entreprise, l'industrie et le territoire» de l'université d'Oran 2 «Mohamed Benahmed», en présence du Chef de cabinet du ministre de la Communication et du représentant du ministre de l'Enseignement supérieur et la Recherche scientifique, les autorités de wilaya, des représentants de plusieurs universités de l'Ouest du pays, que «la Radio nationale œuvre à créer des passerelles de communication entre le citoyen et les autorités à différents niveaux, à travers la transmission des préoccupations des citoyens, surtout des jeunes, des étudiants et des créateurs, pour leur prise en charge et mettre en échec tous ceux qui désirent saper la confiance entre les citoyens et les institutions de l'Etat».

Pour sa part, le wali d'Oran, Saïd Sayoud, a mis l'accent sur la réalisation de trois zones d'activités dans la wilaya dédiées aux mini-projets et aux startups, dont les travaux d'aménagement ont atteint 70 pour cent, et qui seront achevées, prochainement, pour les mettre à la disposition des jeunes, avec des superficies comprises entre 200 et 700 mètres carrés, selon les besoins et le type de projet proposé. Le délégué de la région ouest du CREA, Mansour Hamamouche, a insisté sur «l'engagement du Conseil dans la poursuite de l'accompagnement et le soutien des jeunes porteurs de projets et des startups, dont sa contribution à financer les bons projets, à travers le partenariat entre membres (organisation) et gérants de projets». Dr Ait Habouche Ouahiba de l'université d'Oran 2 «Mohamed Benahmed» a présenté un exposé sur le laboratoire de recherche pratique sur l'entreprise, l'industrie et le territoire, qui comprend 40 cher-

cheurs, notamment des enseignants et étudiants doctorants, qui activent dans la recherche dans quatre projets, à savoir le développement industriel, le soutien des projets innovants en Algérie, les crises et la santé environnementales, outre le tourisme environnemental et culturel. L'universitaire Abdennour Belmimoun de l'université de Mascara a fait part, lors de cette rencontre tenue au siège de la Radio régionale d'Oran, de l'importance des médias dans l'accompagnement des projets juvéniles, eu égard au rôle croissant des moyens de communication modernes dans la société et la hausse du niveau de raccordement au réseau d'internet en Algérie. Il a ajouté que l'Algérie s'adapte à cette mutation dans l'utilisation intensive des médias dans toutes leurs formes et la nécessité d'avoir des sources sûres et la crédibilité de l'information, en créant deux chaînes de télévision thématiques, l'une pour les jeunes et l'autre sur

la connaissance, en plus de la création, depuis 2020, de plus de 200 plateformes numériques, outre des plateformes relevant d'institutions gouvernementales qui permettent le contact direct entre les citoyens et les autorités et éviter les fausses informations.

**L'universitaire Mohamed Yazid Benadjmia de l'université d'Oran 1 Ahmed**

Benbella a souligné que l'Algérie a mis en place plusieurs structures et institutions de soutien aux jeunes porteurs de projets, dont plus de 112 incubateurs d'affaires au niveau des établissements de l'enseignement supérieur au niveau de certaines grandes entreprises, 112 maisons de l'entrepreneuriat, 86 centres de soutien de la formation, 31 laboratoires d'intelligence artificielle, outre l'installation d'organismes gouvernementaux de soutien aux startups et aux micro-entreprises, ainsi que la création de fonds de soutien et de financement de ces projets.